

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2018**

Affiché le 19/12/2018

N° 1.1.

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept décembre, à vingt heures et quatre minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 7 décembre 2018, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 20 h 04, s'est terminée à 21 h 32.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Frédérique BOESSE (procuration donnée à Liliane COQUIL), Christophe CLEMENT (procuration donnée à Mohamed RIHANI), Gildas CORNEC (procuration donnée à Bruno MERRIEN), Didier SANCEAU (procuration donnée à Hélène DE KERDREL) et Cathy KERLOCH.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

**BUDGET PRINCIPAL 2018 - DECISION MODIFICATIVE N°4 BUDGET
COMMUNE**

BUDGET ANNEXE PORT - DECISION MODIFICATIVE N °2

Le Conseil Municipal,

Vu les budgets primitifs votés le 27 mars 2018,

Vu le projet de décision modificative n°4 concernant le budget général de la commune pour l'exercice 2018,

Vu le projet de décision modificative n°2 concernant le budget annexe du port pour l'exercice 2018,

Vu l'avis de la commission et la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

☞ adopte la décision modificative n°4, ci-jointe, pour le budget général de la commune ;

☞ adopte la décision modificative n°2, ci-jointe, pour le budget annexe du port ;

☞ autorise le Maire à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Fouesnant, le 18 décembre 2018

Le Maire,
Roger LE GOFF

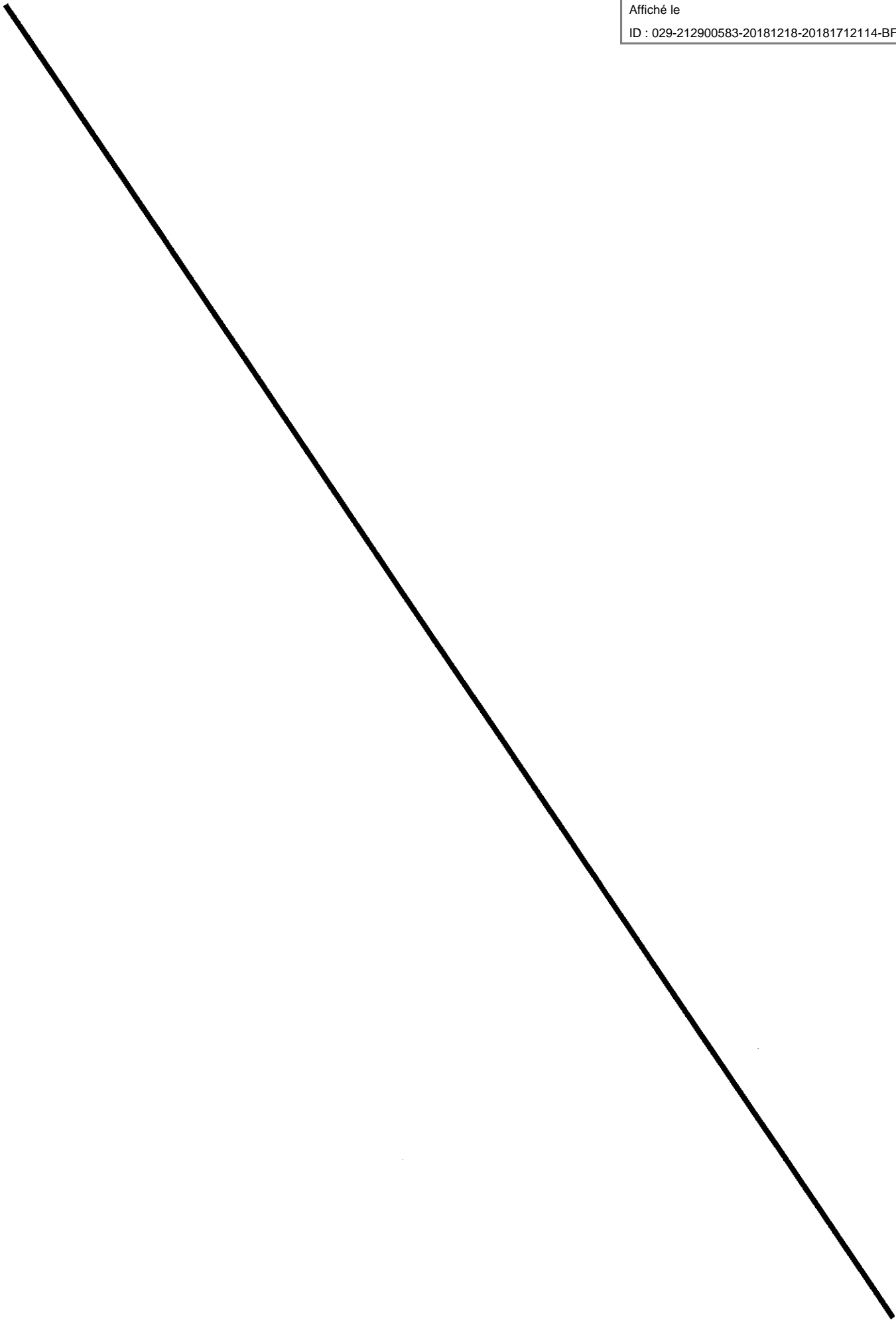


Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181218-20181712114-BF



DM n°4 : Budget principal

Recettes fonctionnement

	Chap.	Article	Libellé de l'article	Fonction	Opération	Libellé de l'opération	DM	Explication
Travaux en régie	042	722	Immobilisation corporelle	01			10 000,00 €	Mise en place de l'opération comptable des travaux en régie
							10 000,00 €	

Dépenses fonctionnement

	Chap.	Article	Libellé de l'article	Fonction	Opération	Libellé de l'opération	DM	Explication
Travaux en régie	023		Virement à la section d'investissement	01			9 376,00 €	Equilibrage de la section de fonctionnement pour les travaux en régie
Amortissements	042	6811	Dotations aux amortissements	01			624,00 €	Régularisation d'amortissement
							10 000,00 €	

Recettes investissement

	Chap.	Article	Libellé de l'article	Fonction	Opération	Libellé de l'opération	DM	Explication
Travaux en régie	021		Virement de la section de fonctionnement	01			9 376,00 €	Equilibrage de la section d'investissement pour les travaux en régie
Amortissements	040	2802	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme	01			624,00 €	Régularisation d'amortissement
							10 000,00 €	

Dépenses investissement

	Chap.	Article	Libellé de l'article	Fonction	Opération	Libellé de l'opération	DM	Explication
Cantine scolaire	21	2188	Autres immobilisations corporelles	251	112	Restaurant scolaire Kerourgue	3 100,00 €	Création espace rangement au restaurant scolaire
ADAB	23	2313	Construction	020	104	Mise en sécu. Bat. Comm.	- 3 100,00 €	Travaux d'ADAB moins coûteux que prévu
Mairie	21	2184	Mobilier	020	35	Mairie	10 000,00 €	Changement de ligne budgétaire pour l'achat de sièges de bureau mairie
	23	2313	Construction	020	35	Mairie	- 10 000,00 €	
Brehoulou	21	2128	Autre agencement	414	86	Terrain de loisir Brehoulou	15 000,00 €	Changement de ligne budgétaire pour la réalisation de la clôture de Brehoulou
	23	2315	Installation, matériel et outillage technique	414	86	Terrain de loisir Brehoulou	- 15 000,00 €	
Fort cigogne	458	458101	Opération sous mandat Fort Cigogne	95	HOP		- 224 930,50 €	Modification de compte pour les travaux de Fort Cigogne
	23	2313	Construction	95	59	île Saint Nicolas	224 930,50 €	
Travaux en régie	040	21318	Autres bâtiments publics	01			3 000,00 €	Mise en place de l'opération comptable des travaux en régie
	040	2138	Autres constructions	01			7 000,00 €	
							10 000,00 €	

Envoyé en préfecture le 19/12/2018
Reçu en préfecture le 19/12/2018
Affiché le
ID : 029-212900583-20181218-20181712112-BF

DM n°2: port

Affiché le 19/12/2018

Sens	Section	Chap.	Article	Libellé de l'article	Fonction	Opération	Libellé de l'opération	DM	Explication
Dépenses	Investissement	21	2118	Autres terrains	01		Hors opération	674 456,92 €	Rectification de l'inventaire - demande TP -
Recettes	Investissement	21	2153	Réseaux divers	01		Hors opération	674 456,92 €	
TOTAL								0,00€	

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2018**

Affiché le 19/12/2018

N° 1.2.

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept décembre, à vingt heures et quatre minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 7 décembre 2018, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 20 h 04, s'est terminée à 21 h 32.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Frédérique BOESSE (procuration donnée à Liliane COQUIL), Christophe CLEMENT (procuration donnée à Mohamed RIHANI), Gildas CORNEC (procuration donnée à Bruno MERRIEN), Didier SANCEAU (procuration donnée à Hélène DE KERDREL) et Cathy KERLOCH.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

FIXATION DES TARIFS ET REDEVANCES COMMUNAUX POUR 2019

Le Conseil Municipal,

Vu sa précédente délibération n° 1.2. du 14 décembre 2017 fixant les tarifs et redevances communaux pour 2017,

Vu l'avis du Conseil portuaire du 29 novembre 2018 en ce qui concerne les tarifs du service des ports,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ↳ adopte les tarifs et redevances communaux, applicables à compter du 1^{er} janvier 2019, comme figurant dans les tableaux annexés,
- ↳ autorise le Maire à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision et notamment à émettre, le moment venu, les titres de recettes correspondants, ainsi qu'à signer les contrats de mouillage concernant le service des ports et les conventions d'occupation des différents équipements communaux.

Fouesnant, le 18 décembre 2018

Le Maire,
Roger LE GOFF

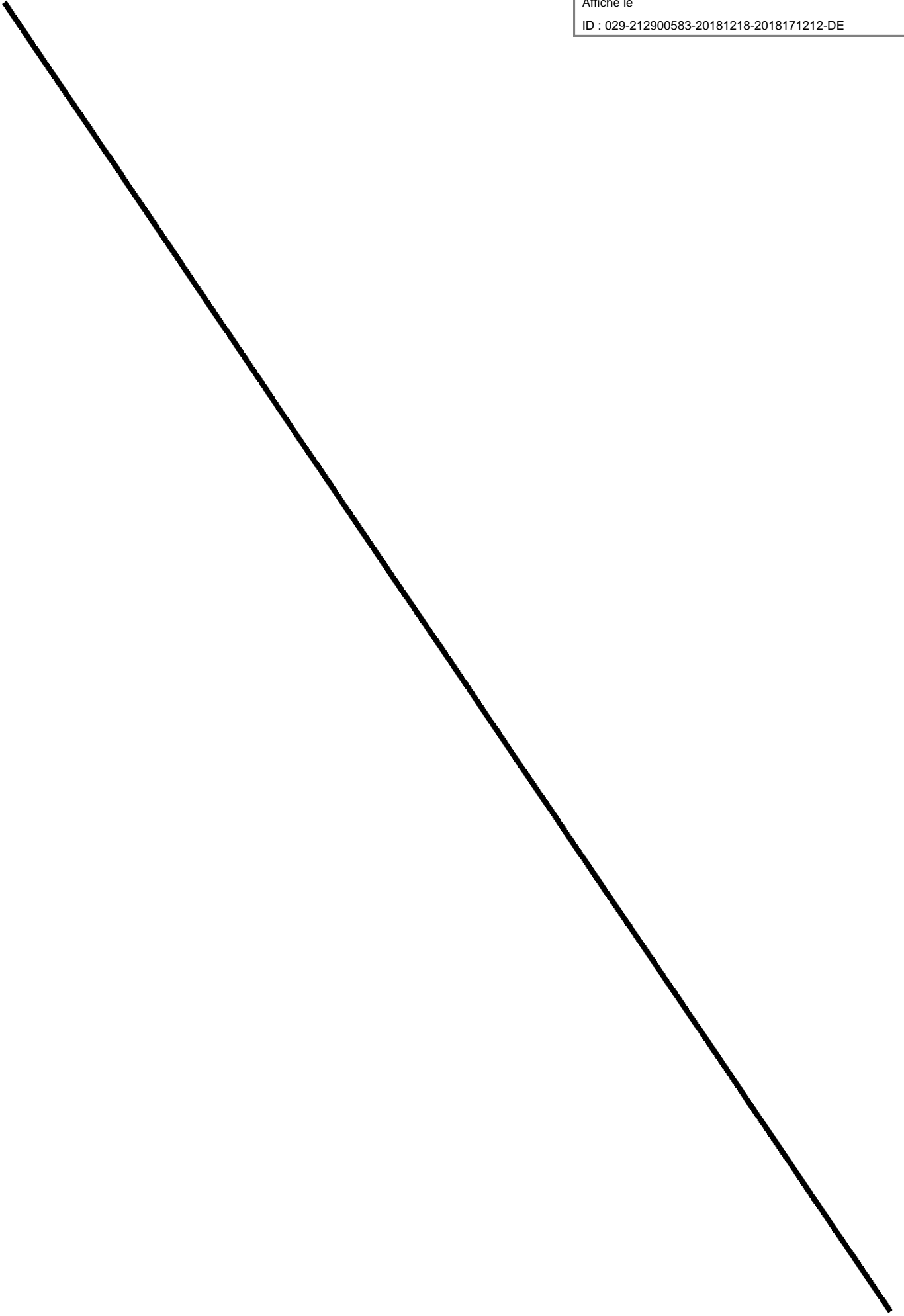


Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181218-2018171212-DE





LOCATION DE SALLES (tarifs TTC)

Salles	Tarif association du Pays Fouesnantais		Tarif réduit *		Tarif plein		Demie-journée	
	2018	proposition 2019	2018	proposition 2019	2018	proposition 2019	2018	proposition 2019
Salle de spectacles								
Location	896,40 €	896,40 €	1 152,00 €	1 152,00 €	1 407,60 €	1 407,60 €	-40%	-40%
Forfait administratif	128,40 €	128,40 €	128,40 €	128,40 €	128,40 €	128,40 €	128,40 €	128,40 €
Forfait technique	332,40 €	332,40 €	333,60 €	333,60 €	410,40 €	410,40 €	-40%	-40%
Forfait nettoyage	192,00 €	192,00 €	192,00 €	192,00 €	192,00 €	192,00 €	160,00 €	160,00 €
Atelier de création								
Location	139,20 €	142,80 €	214,80 €	219,60 €	264,00 €	270,00 €	-40%	-40%
Forfait nettoyage	64,80 €	64,80 €	64,80 €	64,80 €	64,80 €	64,80 €	54,00 €	54,00 €
Salle de réunion								
Location	168,00 €	168,00 €	192,00 €	192,00 €	250,80 €	250,80 €	-20%	-20%
Foyer Bar seul								
Location	200,40 €	204,00 €	226,80 €	231,60 €	314,40 €	320,40 €	-40%	-40%
Forfait nettoyage	64,80 €	64,80 €	64,80 €	64,80 €	64,80 €	64,80 €	64,80 €	64,80 €
Forfait nettoyage si restauration	192,00 €	192,00 €	192,00 €	192,00 €	192,00 €	192,00 €	192,00 €	192,00 €

* Tarif réduit : entreprises Fouesnantaises, associations extérieures et organismes publics

Salle de réunion gratuite une fois par an au bénéfice des associations Fouesnantaises et cantonales qui désirent y organiser une assemblée générale ou une réunion d'information, sous réserve de sa disponibilité.

Salle de spectacles gratuite une fois par an, sous réserve de sa disponibilité, pour :

- les associations Fouesnantaises qui ont pour objet la formation à la pratique artistique et souhaitent organiser un spectacle gratuit,
- les établissements scolaires de Fouesnant,
- les écoles maternelles et primaires du Pays Fouesnantais pour l'organisation d'un spectacle dans le cadre d'un partenariat avec le Conservatoire de musique et de danse,
- lorsque l'objet de la manifestation organisée par une association est à caractère humanitaire, social ou au profit d'oeuvres de bienfaisance.

Dans les cas de gratuité de la salle de spectacles, un forfait non négociable de **384 € TTC** couvrant les frais d'organisation (frais comprenant l'administratif, la technique et le nettoyage) est applicable (sauf pour les écoles maternelles et primaires).

Toute association ne respectant pas les horaires convenus par contrat et la propreté des bâtiments se verra refuser le prêt de la salle l'année suivante.

Les salles de l'Archipel ne sont pas accessibles pour les réunions publiques à caractère politique.

Le forfait technique correspond à la présence d'un régisseur sur la journée (10 heures). Si un intervenant extérieur est nécessaire, le coût pourra être refacturé à prix coûtant.

SERVICES EN SUS D'UNE LOCATION DE SALLE

Prestations	2018	proposition 2019
Piano	420 € / jour	420 € / jour
Ordinateur	20 € / jour	20 € / jour
Billetterie	1 € / billet	1 € / billet
Café d'accueil (séminaires) : café, thé, jus d'orange et viennoiseries	5 € / personne	5 € / personne

BAR

Prestations	2018	proposition 2019
Eau plate ou gazeuse - le verre	0.50 €	0.50 €
Autre boisson fraîche sans alcool (jus de fruit, soda...) - le verre	1.50 €	1.50 €
Café, thé et chocolat chaud	1.50 €	1.50 €
Cidre - le verre	1.50 €	1.50 €
Vin et bière - le verre	2.00 €	2.00 €

MEDIATHEQUE

Prestations	2018	proposition 2019
Vente de boitiers simples "cristal" x5	1,00 €	1,00 €
Vente de boitiers doubles "cristal" x5	2,00 €	2,00 €

Les tarifs sont indiqués TTC au taux de TVA en vigueur

CIMETIERE ET PRESTATIONS FUNERAIRES

		2018	proposition 2019
Caveau provisoire	60 premiers jours, par jour	1,62	1,62
	au-delà de 60 jours, par jour	2,45	2,45
	mise en caveau et enlèvement	31,76	31,76
Chambre froide mortuaire	par jour	37,76	37,76
Funérarium	forfait pour 48 heures / Fouesnant	190,68	190,68
	forfait pour 48 heures / extérieur	253,50	253,50
	au-delà de 48 heures / Fouesnant par 24 h	25,46	25,46
	au-delà de 48 heures / extérieur par 24 h	38,26	38,26
Table réfrigérante	Fouesnant	126,74	126,74
	extérieur	157,04	157,04
Columbarium	1 petite case pour 10 ans	648,00	648,00
	1 petite case pour 15 ans	968,00	968,00
	1 renouvellement case pour 10 ans	213,00	213,00
	1 renouvellement case pour 15 ans	320,00	320,00
Concession temporaire dans le cimetière	15 ans	308,00	308,00
	30 ans	514,00	514,00
	50 ans	946,00	946,00
Dispersion des cendres	au jardin du souvenir	24,90	24,90
Caveau cinéraire	15 ans	653,00	653,00
	30 ans	978,00	978,00

DROITS DE PLACE

		2018	proposition 2019
Bureau pour billetterie Cale de Beg-Meil	local A, la saison	3 622,10	3 622,10
Camion magasin	forfait par jour	119,60	119,60
Caravane emplacement	la saison	472,00	472,00
Cirque, chapiteau, podium radiophonique et autre métier forain	forfait par jour d'occupation (-100 pl)	43,60	43,60
	forfait par jour d'occupation (100/300 pl)	71,70	71,70
	forfait par jour d'occupation (300/400 pl)	109,80	109,80
	forfait par jour d'occupation (400/500 pl)	176,20	176,20
	forfait par jour d'occupation (+500 pl, cirque avec ménagerie, podium radiophonique géant, etc.)	291,50	291,50
	caution, par jour d'occupation	208,10	208,10
Ambulant multi-ventes (ex. : glacier/frites)	le mois	419,80	419,80
Ambulant simple (ex. : glacier)	le mois	314,60	314,60
Emplacement de planches à voile	La saison	299,20	299,20
Club de plage à la cale de Beg Meil	La saison	562,30	562,30
Manège/auto-skooters (parking Balnéides)	la semaine	84,40	84,40
Manège emplacement Beg Meil	La saison	474,00	474,00
Emplacement caravane Park Ar C'hastel	La saison	1 000,00	1 000,00
Emplacement manège place de la mairie	La saison	1 000,00	1 000,00
Marché			
Abonné à l'année (facture trimestrielle à raison de 10 marchés / trimestre)	jusqu'à 3 m, le ml	1,24	1,24
	par ml supplémentaire	0,61	0,61
Passager	avec abonnement, par ml	1,84	1,84
	sans abonnement, par ml	2,50	2,50
Branchement électrique	Balance, éclairage, par marché	1,23	1,23
	Balance, éclairage, frigo, broche, par marché	3,14	3,14
	et Manège, caravane, autre équipt, par jour		
Poissonnier ...	ambulant - étal Port de Beg-Meil, par mois	114,40	114,40
	Placette rue Armor, l'année	1 411,20	1 411,20
	Rue de Kérougué & Place de l'Eglise, l'année	167,60	167,60
Terrasse de bar	du 1/4 au 15/10, par table installée	51,00	51,00
	pour l'année, par table installée	73,60	73,60
Terrasse autre commerce	du 1/4 au 15/10, par m2 occupé par étalage	51,00	51,00
	pour l'année, par m2 occupé par étalage	73,60	73,60

LOCATION DE SALLES HORS ARCHIPEL

Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181218-2018171212-DE

Les locaux doivent être restitués en bon état de propreté et le mobilier rangé selon les ir

Mairie			
Salle du conseil municipal	association locale à but non lucratif	0	0
	autre association et organisme extérieur	121,40	121,40
Salle des mariages	association locale à but non lucratif	0	0
	autre association et organisme extérieur	121,40	121,40
Salle de réunion (petite salle)	association locale à but non lucratif	0	0
	autre association et organisme extérieur	60,20	60,20

*Les tarifs sont réduits de moitié pour toute utilisation de moins de 2 heures**La salle du conseil municipal ou la salle des mariages peuvent être agrandies du volume de la petite salle centrale. La demande doit être faite lors de la réservation ; dans ce cas, la mise à disposition de cette petite salle sera gratuite**Les salles de la mairie sont exclusivement réservées aux réunions et conférences. Il est permis d'y organiser un "pot" uniquement en présence et sous la responsabilité d'un élu municipal***LOCATION DE SALLES HORS ARCHIPEL (suite)**

2018 proposition 2019

Restaurant scolaire			
Salle Beg-Meil	réunion - association locale à but non lucratif	0	0
	réunion - autre association et organisme extérieur	49,00	49,00
	repas - association locale à but non lucratif	97,00	97,00
	repas - autre association et organismes extérieur	334,00	334,00
Salle Cap-Coz	réunion - association locale à but non lucratif	0	0
	réunion - autr association et organisme extérieur	60,00	60,00
	repas - association locale à but non lucratif	121,00	121,00
	repas - autre association et organismes extérieur	363,00	363,00
Salle Moustierlin	réunion - association locale à but non lucratif	0	0
	réunion - autr association et organisme extérieur	97,00	97,00
	repas - association locale à but non lucratif	146,00	146,00
	repas - autre association et organisme extérieur	394,00	394,00
Utilisation de la cuisine	association locale à but non lucratif	97,00	97,00
	autre association et organisme extérieur	182,00	182,00
Les locaux sont mis à disposition jusqu'à 24 heures. Pour une utilisation jusqu'à 1 heure du matin, montant de la plus value	association locale à but non lucratif	29,02	29,02
	autre association et organisme extérieur	58,00	58,00
<i>Cette plus value s'applique à la location de la salle et, le cas échéant, au poste utilisation de la cuisine</i>			
Matériel de cuisine	le couvert classique	0,92	0,92
	le couvert réception	1,22	1,22
	forfait pour supplément d'ustensiles	34,00	34,00
Remplacement de la vaisselle ou du matériel détérioré facturé	coût réel	coût réel	
Caution	location de la salle	255.00	255.00
	location de vaisselle moins de 100 pièces	100.00	100.00
	location de vaisselle plus de 100 pièces	180.00	180.00

REPRODUCTION DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

2018 proposition 2019

CD-Rom		2,75	2,75
Photocopie noir et blanc	la feuille A4	0,18	0,18
	la feuille A3	0,36	0,36
Photocopie couleur	la feuille A4	0,50	0,50
	la feuille A3	0,75	0,75
Reproduction plans et autres		remboursement à prix coûtant	remboursement à prix coûtant

Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181218-2018171212-DE

TARIFS ET TAXES DIVERS

Fourniture et pose de buses pour accès aux propriétés	buse béton série 135A diamètre 300, le ml	56,60	56,60
	buse béton série 135A diamètre 400, le ml	81,70	81,70
<i>La reprise sur les busages existants dégradés sera exécutée au même tarif en fonction des diamètre et qualité des buses</i>			
Caution pour toute remise de clés des bâtiments communaux		50,00	50,00
Débarquement île Saint-Nicolas		5 % sur le montant du prix des billets, perception sur l'année complète	5 % sur le montant du prix des billets, perception sur l'année complète
Douche Cale de Beg-Meil		2,65	2,65
Eglise - remboursement frais de chauffage - forfait		1 316,00	1 316,00

TECHNIQUE**Location de matériels**

2018

proposition 2019

Barnum	l'unité	25,00	25,00
Abri facile	l'unité	14,00	14,00
Tente de cérémonie	particulier	137,10	137,10
	association	85,85	85,85
Plateaux, tréteaux, bancs, podiums, barrières, éclairage des stands	forfait	50,20	50,20
Caution		100,00	100,00

Main d'œuvre horaire (prestation de)

2018

proposition 2019

Adjoint administratif 1ère classe		28,88	28,88
Adjoint administratif 2° classe		29,11	29,11
Adjoint administratif principal 1ère classe		39,94	39,94
Adjoint administratif principal 2° classe		35,67	35,67
Adjoint technique 1ère classe		30,67	30,67
Adjoint technique 2° classe		29,02	29,02
Adjoint technique principal 1ère classe		37,34	37,34
Adjoint technique principal 2° classe		34,33	34,33
Agent de maîtrise		38,53	38,53
Agent de maîtrise principal		41,90	41,90
Attaché		37,40	37,40
Technicien		27,78	27,78
Technicien principal 1ère classe		50,39	50,39
Technicien principal 2ème classe		38,47	38,47
Ingénieur		43,21	43,21
Ingénieur principal		73,17	73,17
Rédacteur principal 1ère classe		52,82	52,82
Rédacteur principal 2ème classe		35,70	35,70
Animateur principal 1ère classe		29,00	29,00
Assistant d'Enseignement Artistique		28,18	28,18
Assistant d'Enseignement Artistique principal 1ère classe		34,33	34,33
Assistant d'Enseignement Artistique principal 2ème classe		27,42	27,42
Professeur enseignement artistique classe normale		48,80	48,80
Professeur enseignement artistique hors classe		58,06	58,06
Conducteur Munibus		17,42	17,42

Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181218-2018171212-DE

TECHNIQUE (suite)**Service horaire (prestations de matériel)**

Matériel roulant et matériel divers, sans chauffeur / l'heure	balayeuse (grande)	62,20	62,20
	balayeuse (petite) Azura	49,00	49,00
	camion grue 19 T	45,25	45,25
	fourgon 3.5 T à benne	16,95	16,95
	fourgon utilitaire	13,50	13,50
	tracteur	26,10	26,10
	tracteur + epareuse/cribleuse	33,95	33,95
	tractopelle	36,25	36,25
	véhicule de tourisme	13,50	13,50
	broyeur de branches	44,65	44,65
	Matériel divers / journée	groupe électrogène SDMO /60kva / par jour	106,65
Bateau, hors personnel / journée	bateau seul	944,10	944,10
	barge seule	948,50	948,50
	bateau et barge	1 470,00	1 470,00
	zodiac équipé	120,80	120,80
Minibus avec chauffeur pour transport scolaire primaire pour 1 circuit aller-retour journalier / 2 h	la journée d'école	57,10	57,10
Minibus avec chauffeur autres trajets (utilisation ALSH, autres ...)	forfait de prise en charge	18,55	18,55
	coût du km	0,65	0,65

VENTES

		2018	proposition 2019
Bois : la corde (dans la limite des stocks disponibles) - 1 stère = 1 volume d'1 m3 rempli de rondins - 1 corde = 3 stères	Acacia, chêne, hêtre	188,00	188,00
	Châtaigner	182,00	182,00
	Mixte (chêne, hêtre, châtaignier, saule, etc.)	175,00	175,00
	Résineux	6,50	6,50
	Saule + divers	164,00	164,00
Pommes	la tonne ramassée par les services municipaux	193,00	193,00
	la tonne à ramasser par l'acquéreur	125,50	125,50
Poneys	mâle	333,00	333,00
	femelle	574,00	574,00
	de réforme (suivant l'âge et l'état sanitaire de l'animal)	de 0 à 100	de 0 à 100

ENFANCE / RESTAURATION

Restauration scolaire	2018	proposition 2019	Majoration 50% (présence "non réservée")
De 0 à 1600 (SMIC de 0 à 1.4)	2,62 €	2,62 €	3,93 €
De 1601 à 2298 (SMIC de 1.4 à 2)	2,76 €	2,76 €	4,14 €
De 2299 à 2873 (SMIC de 2 à 2.5)	2,91 €	2,91 €	4,37 €
De 2874 à 3447 (SMIC de 2.5 à 3)	3,06 €	3,06 €	4,59 €
De 3448 à 4596 (SMIC de 3 à 4)	3,20 €	3,20 €	4,80 €
>4597 (SMIC sup. 4)	3,35 €	3,35 €	5,03 €

Accueil périscolaire - matin	2018	proposition 2019	
De 0 à 1600 (SMIC de 0 à 1.4)	1,00 €	1,00 €	1,50 €
De 1601 à 2298 (SMIC de 1.4 à 2)	1,38 €	1,38 €	2,07 €
De 2299 à 2873 (SMIC de 2 à 2.5)	1,45 €	1,45 €	2,18 €
De 2874 à 3447 (SMIC de 2.5 à 3)	1,53 €	1,53 €	2,30 €
De 3448 à 4596 (SMIC de 3 à 4)	1,60 €	1,60 €	2,40 €
>4597 (SMIC sup. 4)	1,67 €	1,67 €	2,51 €

Accueil périscolaire - soir	2018	proposition 2019	
De 0 à 1600 (SMIC de 0 à 1.4)	1,34 €	1,34 €	2,01 €
De 1601 à 2298 (SMIC de 1.4 à 2)	1,74 €	1,74 €	2,61 €
De 2299 à 2873 (SMIC de 2 à 2.5)	1,84 €	1,84 €	2,76 €
De 2874 à 3447 (SMIC de 2.5 à 3)	1,96 €	1,96 €	2,94 €
De 3448 à 4596 (SMIC de 3 à 4)	2,05 €	2,05 €	3,08 €
>4597 (SMIC sup. 4)	2,14 €	2,14 €	3,21 €

Accueil périscolaire - journée	2018	proposition 2019	
De 0 à 1600 (SMIC de 0 à 1.4)	1,78 €	1,78 €	2,67 €
De 1601 à 2298 (SMIC de 1.4 à 2)	2,32 €	2,32 €	3,48 €
De 2299 à 2873 (SMIC de 2 à 2.5)	2,46 €	2,46 €	3,69 €
De 2874 à 3447 (SMIC de 2.5 à 3)	2,58 €	2,58 €	3,87 €
De 3448 à 4596 (SMIC de 3 à 4)	2,70 €	2,70 €	4,05 €
>4597 (SMIC sup. 4)	2,84 €	2,84 €	4,26 €

ENFANCE / RESTAURATION (suite)

ALSH - journée	2018	proposition 2019	
De 0 à 1600 (SMIC de 0 à 1.4)	7,00 €	7,00 €	
De 1601 à 2298 (SMIC de 1.4 à 2)	12,56 €	12,56 €	
De 2299 à 2873 (SMIC de 2 à 2.5)	13,70 €	13,70 €	
De 2874 à 3447 (SMIC de 2.5 à 3)	14,86 €	14,86 €	
De 3448 à 4596 (SMIC de 3 à 4)	15,42 €	15,42 €	
>4597 (SMIC sup. 4)	15,99 €	15,99 €	

ALSH - 1/2 journée sans repas	2018	proposition 2019	
De 0 à 1600 (SMIC de 0 à 1.4)	4,00 €	3,95 €	
De 1601 à 2298 (SMIC de 1.4 à 2)	7,43 €	7,43 €	
De 2299 à 2873 (SMIC de 2 à 2.5)	7,99 €	7,99 €	
De 2874 à 3447 (SMIC de 2.5 à 3)	8,56 €	8,56 €	
De 3448 à 4596 (SMIC de 3 à 4)	9,14 €	9,14 €	
>4597 (SMIC sup. 4)	9,70 €	9,70 €	

**Modification du tarif
ALSH 1/2 journée
avec et sans repas
(demande de la CAF)**

ALSH - 1/2 journée avec repas	2018	proposition 2019	
De 0 à 1600 (SMIC de 0 à 1.4)	6,62 €	4,00 €	
De 1601 à 2298 (SMIC de 1.4 à 2)	11,41 €	11,41 €	
De 2299 à 2873 (SMIC de 2 à 2.5)	12,00 €	12,00 €	
De 2874 à 3447 (SMIC de 2.5 à 3)	12,56 €	12,56 €	
De 3448 à 4596 (SMIC de 3 à 4)	13,13 €	13,13 €	
>4597 (SMIC sup. 4)	13,70 €	13,70 €	

Les tarifs ci-dessous sont indiqués en € TTC avec une TVA à 20 %

SAINT-NICOLAS DES GLENAN

Dimension	avril, mai, juin et septembre			juillet et août		du 15 avril au 30 septembre	avril à septembre
	Mois	Mois	Semaine	Forfait Période	Journée		
Jusqu'à 4,00 m	87,64 €	184,66 €	56,85 €	445,91 €	10,00 €		
De 4,01 à 4,50 m	91,98 €	193,81 €	59,67 €	466,65 €			
De 4,51 à 5,00 m	92,84 €	195,85 €	60,23 €	471,84 €			
De 5,01 à 5,50 m	93,71 €	197,47 €	60,79 €	477,02 €			
De 5,51 à 6,00 m	125,86 €	231,19 €	64,17 €	622,20 €			
De 6,01 à 6,50 m	128,28 €	235,63 €	65,40 €	637,76 €			
De 6,51 à 7,00 m	130,71 €	240,08 €	66,64 €	648,13 €			
De 7,01 à 7,50 m	151,77 €	288,70 €	81,84 €	757,01 €	15,00 €		
De 7,51 à 8,00 m	156,10 €	296,94 €	84,17 €	777,75 €			
De 8,01 à 8,50 m	191,38 €	374,97 €	86,69 €	912,56 €			
De 8,51 à 9,00 m	196,90 €	385,78 €	89,18 €	935,37 €			
De 9,01 à 9,50 m	200,58 €	392,99 €	90,84 €	954,04 €			
De 9,51 m à 10,00 m	204,26 €	400,20 €	92,51 €	974,78 €	20,00 €		
De 10,01 à 10,50 m	233,41 €	401,67 €	105,70 €	1 088,85 €			
De 10,51 à 11,00 m	235,63 €	404,27 €	106,73 €	1 099,22 €			
De 11,01 à 11,50 m	240,08 €	411,90 €	108,74 €	1 119,96 €			
De 11,51 m à 12,00 m	244,52 €	419,52 €	110,75 €	1 140,70 €			
De 12,01 à 12,50 m	248,65 €	452,32 €	114,81 €	1 202,92 €			
De 12,51 à 13,00 m	253,38 €	460,93 €	117,00 €	1 223,66 €			
De 13,01 à 13,50 m	258,12 €	469,55 €	119,18 €	1 244,40 €			
De 13,51 à 14,00 m	262,85 €	478,17 €	121,37 €	1 265,14 €			
Plus de 14,00 m	266,22 €	508,91 €	130,82 €	1 327,36 €	25,00 €		

BEG-MEIL - CAP-COZ PLAGE - MOUSTERLIN

Dimension	avril, mai, juin et septembre			juillet et août			du 15 avril au 30 septembre
	Mois	Semaine	Journée	Mois	Semaine	Journée	Forfait Période
Jusqu'à 4,00 m	54,38 €	14,83 €	2,87 €	130,79 €	39,90 €	7,74 €	291,40 €
De 4,01 à 4,50 m	78,61 €	27,03 €	4,88 €	164,27 €	48,79 €	8,30 €	397,18 €
De 4,51 à 5,00 m	79,35 €	27,28 €	4,93 €	165,82 €	49,25 €	8,38 €	400,29 €
De 5,01 à 5,50 m	80,09 €	27,54 €	4,97 €	167,37 €	49,72 €	8,46 €	404,43 €
De 5,51 à 6,00 m	110,52 €	40,13 €	7,81 €	202,37 €	58,00 €	9,85 €	545,46 €
De 6,01 à 6,50 m	111,55 €	40,51 €	7,88 €	204,26 €	58,54 €	9,95 €	549,61 €
De 6,51 à 7,00 m	113,61 €	41,26 €	8,03 €	208,04 €	59,62 €	10,13 €	559,98 €
De 7,01 à 7,50 m	139,08 €	57,00 €	10,90 €	261,76 €	72,34 €	11,71 €	688,56 €
De 7,51 à 8,00 m	140,35 €	57,53 €	11,00 €	264,16 €	73,00 €	11,82 €	694,79 €
De 8,01 à 8,50 m	173,21 €	80,33 €	12,17 €	310,88 €	85,45 €	14,46 €	841,00 €
De 8,51 à 9,00 m	179,63 €	83,31 €	12,62 €	322,39 €	88,62 €	14,99 €	871,08 €
De 9,01 à 9,50 m	187,65 €	87,03 €	13,19 €	336,79 €	92,57 €	15,66 €	912,56 €
De 9,51 m à 10,00 m	194,06 €	90,00 €	13,64 €	348,30 €	95,74 €	16,20 €	943,67 €
De 10,01 à 10,50 m	208,25 €	91,11 €	14,32 €	356,89 €	101,75 €	17,04 €	987,22 €
De 10,51 à 11,00 m	217,98 €	95,37 €	14,99 €	373,57 €	106,50 €	17,84 €	1 030,77 €
De 11,01 à 11,50 m	225,76 €	98,77 €	15,53 €	386,91 €	110,31 €	18,48 €	1 074,33 €
De 11,51 m à 12,00 m	232,73 €	103,03 €	16,20 €	403,58 €	115,06 €	19,27 €	1 115,82 €
Plus de 12 m	235,50 €	108,65 €	16,88 €	445,76 €	132,19 €	23,38 €	1 157,29 €

MOUSTERLIN (mouillages individuels) - du 1er janvier

Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181218-2018171212-DE

Dimension	
Jusqu'à 4,00 m	155,55 €
De 4,01 à 4,50 m	168,77 €
De 4,51 à 5,00 m	188,08 €
De 5,01 à 5,50 m	206,38 €
De 5,51 à 6,00 m	224,68 €
De 6,01 à 6,50 m	245,02 €
De 6,51 à 7,00 m	262,30 €
De 7,01 à 7,50 m	281,62 €
De 7,51 à 8,00 m	300,93 €
De 8,01 à 8,50 m	319,23 €
De 8,51 à 9,00 m	338,55 €
De 9,01 à 9,50 m	356,85 €
Plus de 9,51 m	375,15 €

CAP-COZ PORT

Dimension	janvier à juin et septembre à décembre			juillet et août - au mois			du 15 avril au 30 septembre	Année
	Mois	Semaine	Journée	Mois	Semaine	Journée	Forfait Période	Forfait Période
Jusqu'à 4,00 m	85,50	28,40	5,67	186,55	62,22	12,40	291,40	436,58
De 4,01 à 4,50 m	108,76	35,92	7,12	215,33	71,78	14,35	397,17	542,35
De 4,51 à 5,00 m	109,78	36,26	7,19	217,37	72,46	14,49	400,28	547,54
De 5,01 à 5,50 m	110,81	36,60	7,26	219,40	73,13	14,63	404,43	552,72
De 5,51 à 6,00 m	140,70	46,91	9,41	250,19	83,40	16,64	545,46	714,49
De 6,01 à 6,50 m	142,01	47,35	9,50	252,53	84,18	16,80	549,61	720,72
De 6,51 à 7,00 m	144,64	48,23	9,67	257,21	85,74	17,11	559,98	734,20
De 7,01 à 7,50 m	177,30	59,14	11,87	327,80	109,17	21,82	688,57	910,49
De 7,51 à 8,00 m	178,93	59,68	11,98	330,80	110,17	22,02	694,79	918,78
De 8,01 à 8,50 m	219,33	73,08	14,63	389,75	130,00	25,96	841,01	1 119,96

ANSE DE PENFOULIC

Dimension	janvier à décembre			du 15 avril au 30 septembre	Année *	Année
	Mois	Semaine	Journée	Forfait Période	Forfait Période	Forfait Période
Jusqu'à 4,00 m	44,23	15,24	3,27	228,14	418,12	388,02
De 4,01 à 4,50 m	50,70	16,76	5,03	296,58	506,93	470,25
De 4,51 à 5,00 m	52,21	17,26	5,18	304,88	521,98	484,22
De 5,01 à 5,50 m	53,21	17,59	5,28	311,10	532,02	493,53
De 5,51 à 6,00 m	64,69	20,14	8,06	421,02	681,62	632,82
De 6,01 à 6,50 m	67,15	20,91	8,36	435,54	707,59	656,93
De 6,51 à 7,00 m	67,77	21,10	8,44	438,65	714,08	662,95
De 7,01 à 7,50 m	77,11	22,87	13,61	518,50	844,95	782,60
De 7,51 à 8,00 m	80,78	23,95	14,26	545,46	885,18	819,87
De 8,01 à 8,50 m	93,38	27,22	15,24	642,94	1 054,01	977,44
De 8,51 à 9,00 m	95,16	27,74	15,53	653,31	1 074,08	996,06
De 9,01 à 9,50 m	96,05	28,00	15,68	663,68	1 084,12	1 005,37
De 9,51 m à 10,00 m	99,61	29,04	16,26	684,42	1 124,27	1 042,60
De 10,01 à 10,50 m	111,11	31,65	18,09	788,12	1 277,27	1 183,79
De 10,51 à 11,00 m	112,13	31,94	18,25	798,49	1 288,99	1 194,66
De 11,01 à 11,50 m	114,17	32,52	18,58	813,01	1 312,43	1 216,38
De 11,51 m à 12,00 m	119,27	33,97	19,41	846,19	1 371,02	1 270,68
Plus de 12 m	123,63	34,18	21,36	881,45	1 448,36	1 343,06

* pour les plaisanciers ayant déjà un contrat à la saison dans un autre port fouesnantais

MOUILLAGES COMMUNAUX PECHEUR
(tarif annuel du 1er janvier au 31 décembre)

Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181218-2018171212-DE

Ports	Tarif non assujetti à la TVA
Beg-Meil	36,50
Cap-Coz et Saint-Nicolas des Glénan	331,50

Prestations fournies dans les ports communaux	Tarif TTC
Branchement eau potable et/ou électricité	15,25
Indemnité d'annulation de contrat	20 % du montant du contrat TTC
Caution clé Bot Conan	105,00

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2018**

Affiché le 19/12/2018

N° 1.3.

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept décembre, à vingt heures et quatre minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 7 décembre 2018, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 20 h 04, s'est terminée à 21 h 32.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Frédérique BOESSE (procuration donnée à Liliane COQUIL), Christophe CLEMENT (procuration donnée à Mohamed RIHANI), Gildas CORNEC (procuration donnée à Bruno MERRIEN), Didier SANCEAU (procuration donnée à Hélène DE KERDREL) et Cathy KERLOCH.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

**AUTORISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU
BUDGET PRIMITIF 2019**

Le Conseil Municipal,

Vu les dispositions de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les dépenses d'investissement du budget général de la commune ainsi que des budgets annexes du service ports, à prévoir avant l'adoption du budget primitif 2019,

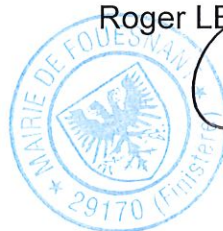
Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à la majorité (deux contre : Vincent ESNAULT et Christian HAMEAU) :

- ↳ autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement inscrites sur les tableaux ci-annexés jusqu'à concurrence des montants déterminés ;
- ↳ s'engage à ouvrir les crédits correspondants lors de l'adoption du budget primitif 2019.

Fouesnant, le 18 décembre 2018

Le Maire,
Roger LE GOFF

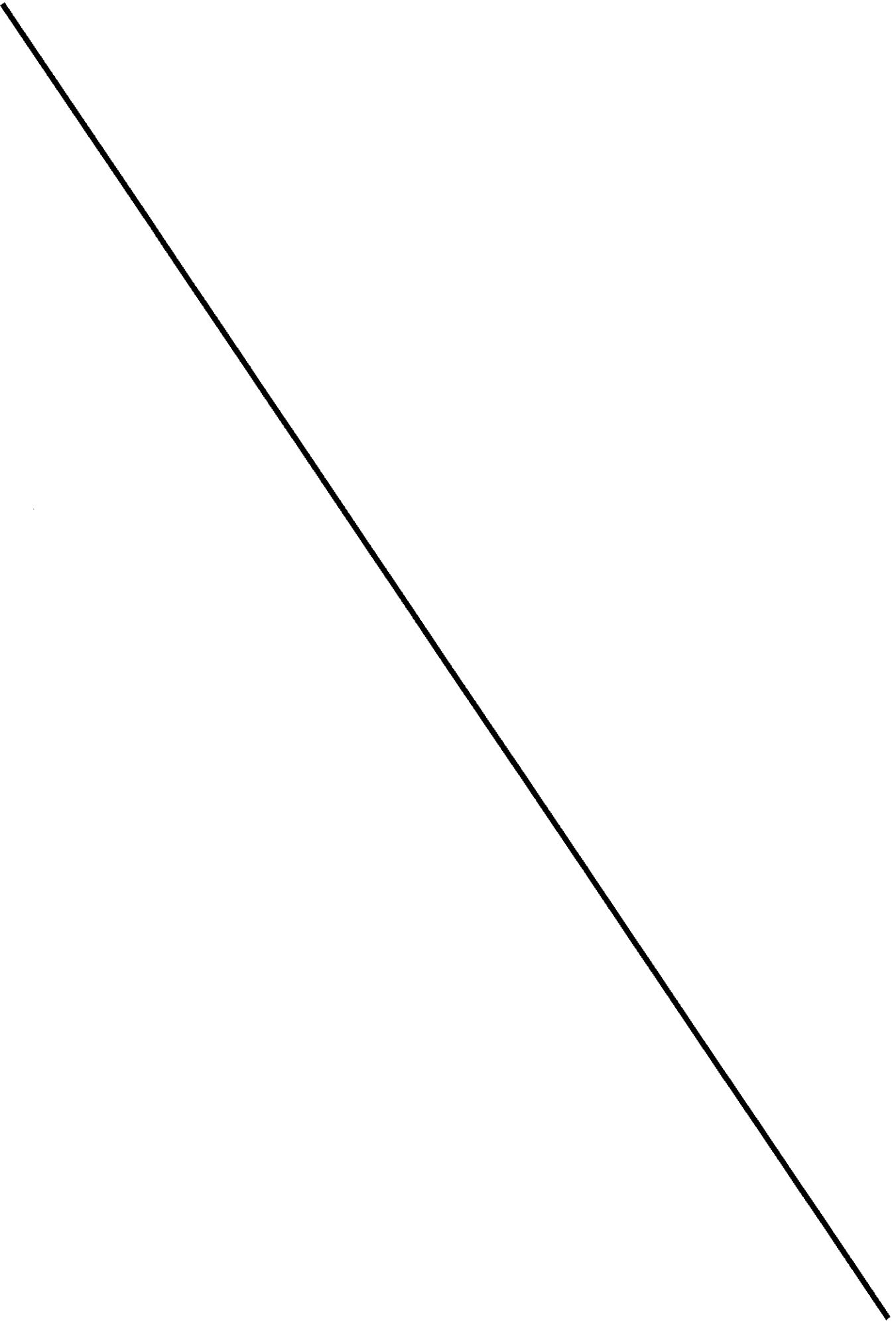


Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181218-2018171213-DE



Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181218-2018171213-DE

Affiché le 19/12/2018

**Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2019
(suivant les dispositions des articles 15 à 22 de la loi n° 88-13 du 05/01/1988)**

COMMUNE - BUDGET GENERAL

Chapitres / Opérations		
Opération 127 - Parc informatique et bureautique		
Article 2051-127		
Article 2183-127 - Matériel informatique	20 000,00	Provisions
Opération 11 - Centre Arts Congrès ARCHIPEL (fonction 33)		
Article 2313-11 - Autres immobilisations corporelles	10 000,00	Provisions
Opération 13 - Tennis municipaux		
Article 2313-13 - Immos en cours-constructions	6 000,00	Tennis de Kerlosquen, Mo + Travaux grillage
Opération 24 - Equipement sportifs		
Article 2313-24 - Immobilisation en cours constructions	35 000,00	Etude club house Eclairage Tennis Bréhoulou
Opération 30 - Signalisation (fonction 821)		
Article 2315-30 - Installations, matériels et outillages techniques	10 000,00	Provisions
Opération 31 - Voirie communale (fonction 822)		
Article 2315-31 - Installations, matériels et outillages techniques	200 000,00	Travaux de voirie
Opération 32 - Eclairage public (fonction 814)		
Article 2315-32 - Installations, matériels et outillages techniques	120 000,00	Provisions + Eclairage terrains de football
Opération 35 - Mairie (fonction 0 020)		
Article 2313-35 - Immobilisations en cours de construction	10 000,00	Provisions
Opération 42 - Réseaux eaux pluviales (fonction 811)		
Article 2315-42 - Installations, matériels et outillages techniques	20 000,00	Provisions
Article 47 - Ateliers (020)		
Article 2313-47 - Bâtiment Atelier municipal	100 000,00	Travaux auvent Ateliers
Opération 51 - Chapelles		
Article 2313-51	30 000,00	Mo Travaux St Anne
Opération 59 - Ile St Nicolas		
Article 2313-59 Immos en cours inst techniques	202 700,00	Travaux bâtiment Glénan + Fort cigogne + mission de contrôle APAVE
Opération 86 - Terrain de loisirs de Bréhoulou		
Article 2313-86 - Immos en cours inst techniques	280 000,00	Boulodrome
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières (fonction 01)		
Article 274 - Prêts	1 000,00	
TOTAL	1 044 700,00	

BUDGET DES PORTS (HT)

Chapitres / Opérations		
Opération 124 - Grosses réparations mouillages		
Article 2318-124 - Autres immobilisations corporelles en cours	15 800,00	Entretien
TOTAL	15 800,00	

Le 17 décembre 2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2018**

Affiché le 19/12/2018

N° 1.4.

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept décembre, à vingt heures et quatre minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 7 décembre 2018, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 20 h 04, s'est terminée à 21 h 32.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Frédérique BOESSE (procuration donnée à Liliane COQUIL), Christophe CLEMENT (procuration donnée à Mohamed RIHANI), Gildas CORNEC (procuration donnée à Bruno MERRIEN), Didier SANCEAU (procuration donnée à Hélène DE KERDREL) et Cathy KERLOCH.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

ATTRIBUTION D'UN PRET D'HONNEUR POUR ETUDES

Le Conseil Municipal,

Vu la demande de Madame Louise RIOU,

Vu le projet de convention à intervenir fixant les modalités d'attribution du prêt et les conditions de son remboursement,

Vu l'avis de la commission et la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

☞ décide d'accorder un prêt d'honneur de 1 000 € (mille euros) à Madame Louise RIOU, 27 chemin de la digue - 29170 FOUESNANT.

Ce prêt est remboursable sans intérêts, trois ans au plus tard après la fin des études, mais dans le délai maximum de 8 ans à compter de sa mise à disposition ;

☞ demande au Conseil départemental du Finistère de lui accorder un prêt complémentaire ;

☞ prend l'engagement d'inscrire au budget communal les crédits nécessaires ;

☞ donne pouvoir au Maire pour signer tous documents relatifs à ce dossier.

Fouesnant, le 18 décembre 2018

Le Maire,
Roger LE GOFF

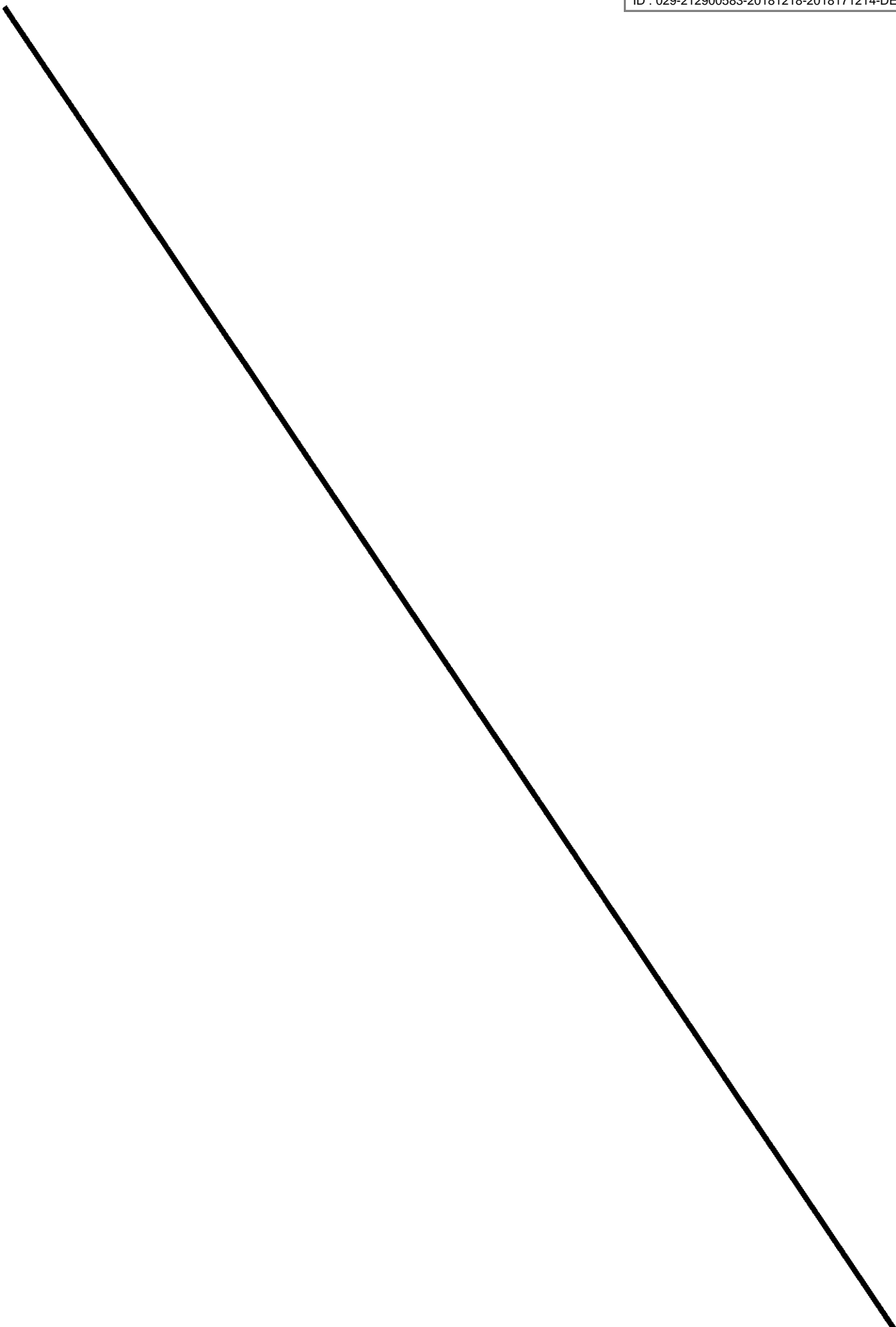


Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181218-2018171214-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2018**

Affiché le 19/12/2018

N° 5.1.

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept décembre, à vingt heures et quatre minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 7 décembre 2018, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 20 h 04, s'est terminée à 21 h 32.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Frédérique BOESSE (procuration donnée à Liliane COQUIL), Christophe CLEMENT (procuration donnée à Mohamed RIHANI), Gildas CORNEC (procuration donnée à Bruno MERRIEN), Didier SANCEAU (procuration donnée à Hélène DE KERDREL) et Cathy KERLOCH.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

**DEROGATION A LA REGLE DU REPOS DOMINICAL DES SALARIES,
DEMANDE 2019**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code du travail et notamment l'article L 3132-26 relatif aux modalités de dérogation au principe du repos dominical des salariés,

Vu la demande de commerçants et de l'association des commerçants « CAP Fouesnant » en vue d'obtenir l'autorisation de déroger à la règle du repos dominical des salariés durant 12 dimanches au cours de l'année 2019,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à la majorité (deux contre : Vincent ESNAULT et Christian HAMEAU) :

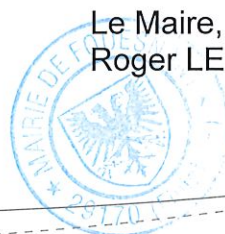
émet un avis favorable à la demande des commerçants et de l'association des commerçants « CAP Fouesnant » tendant à obtenir une dérogation à la règle du repos dominical des salariés et à obtenir l'autorisation d'ouvrir leurs établissements 12 dimanches au cours de l'année 2019 à savoir les :

- 27 janvier,
- 21 avril,
- 26 mai,
- 7, 14, 21 et 28 juillet,
- 4, 11 et 18 août,
- 22 et 29 décembre.

autorise le Maire à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Fouesnant, le 18 décembre 2018

Le Maire,
Roger LE GOFF

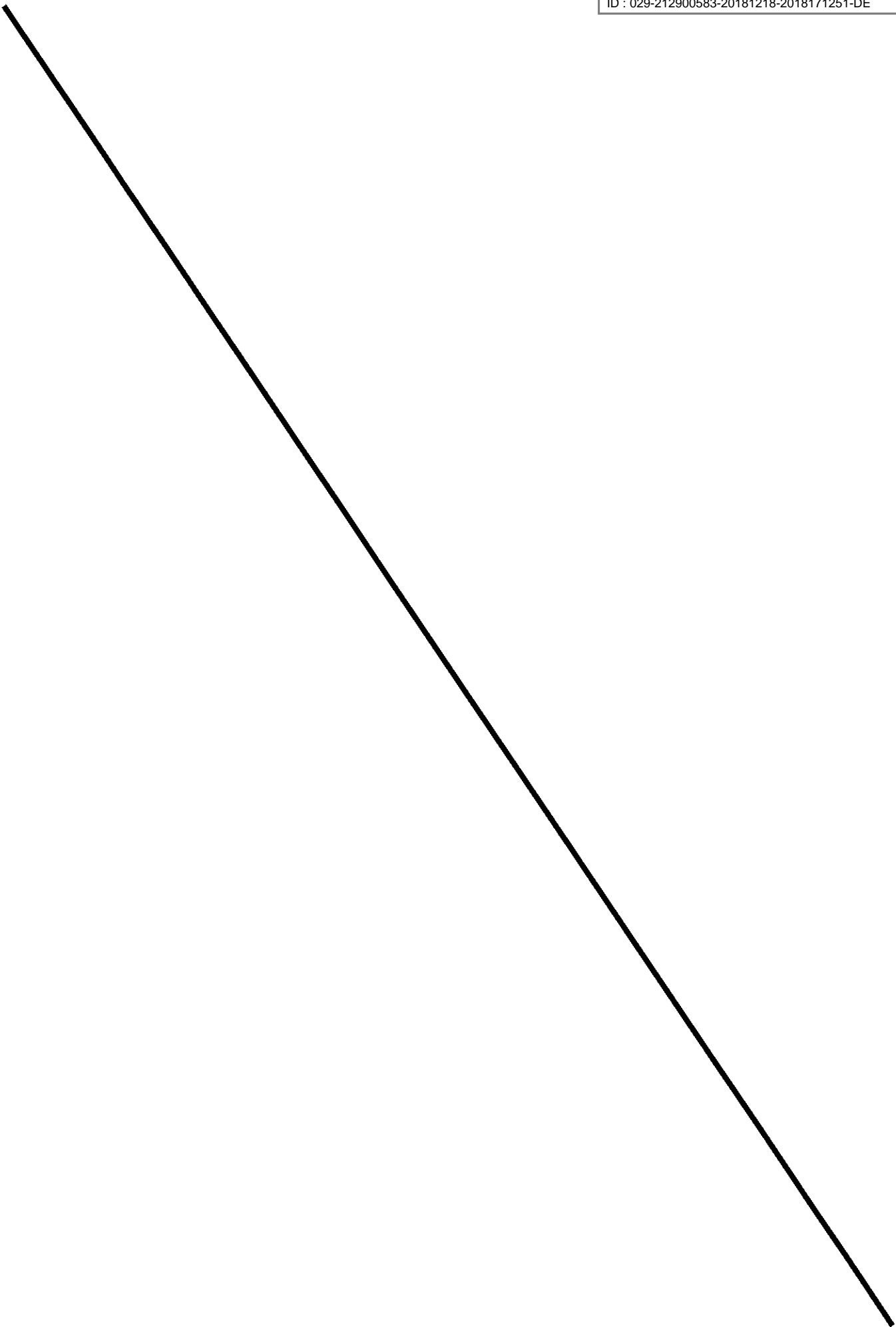


Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181218-2018171251-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2018**

Affiché le 19/12/2018

N° 6.1.

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept décembre, à vingt heures et quatre minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 7 décembre 2018, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 20 h 04, s'est terminée à 21 h 32.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Frédérique BOESSE (procuration donnée à Liliane COQUIL), Christophe CLEMENT (procuration donnée à Mohamed RIHANI), Gildas CORNEC (procuration donnée à Bruno MERRIEN), Didier SANCEAU (procuration donnée à Hélène DE KERDREL) et Cathy KERLOCH.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

CONSTRUCTION D'UN BOULODROME POUR LE CLUB DE PETANQUE ET DE VESTIAIRES POUR LE CLUB DE FOOTBALL – DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal,

Vu la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à la majorité (deux contre : Vincent ESNAULT et Christian HAMEAU) :

- ⇒ valide le nouveau coût total estimatif des travaux qui est estimé à 1 215 000,00 € HT,
- ⇒ sollicite, pour concourir à la réalisation de cette opération, l'aide financière de l'Etat au titre de la programmation 2019 de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), ainsi qu'au titre de la programmation 2019 de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et tous les autres financeurs.

Fouesnant, le 18 décembre 2018

Le Maire,
Roger LE GOFF

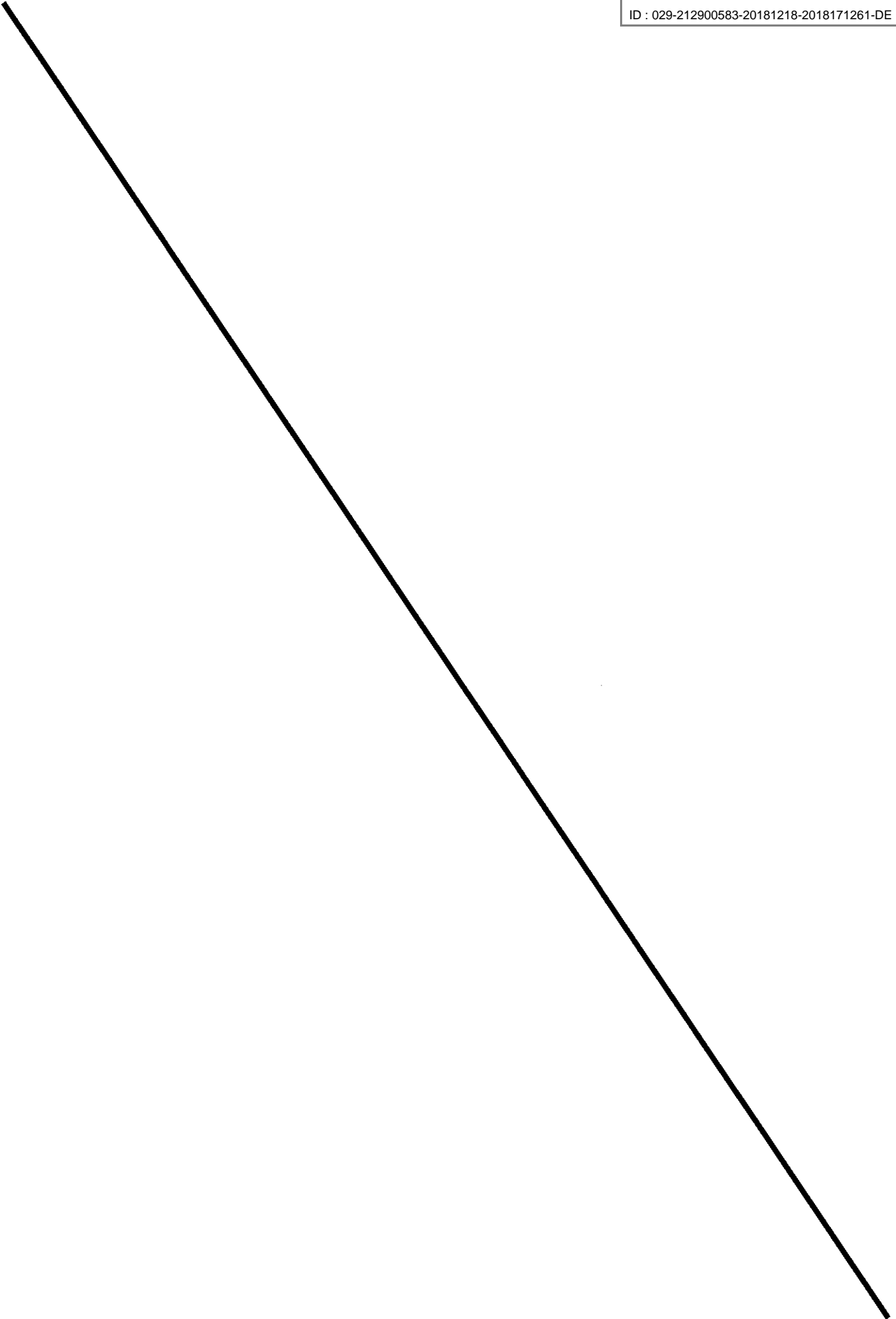


Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181218-2018171261-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2018**

Affiché le 19/12/2018

N° 6.2.

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept décembre, à vingt heures et quatre minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 7 décembre 2018, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 20 h 04, s'est terminée à 21 h 32.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Frédérique BOESSE (procuration donnée à Liliane COQUIL), Christophe CLEMENT (procuration donnée à Mohamed RIHANI), Gildas CORNEC (procuration donnée à Bruno MERRIEN), Didier SANCEAU (procuration donnée à Hélène DE KERDREL) et Cathy KERLOCH.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

**FORT CIGOGNE – TRAVAUX DE RESTAURATION ET D'AMENAGEMENT –
VALIDATION DE LA TRANCHE FERME - SUBVENTION**

Le Conseil Municipal,

Vu sa délibération 6.5. du 1^{er} mars 2016,

Vu sa délibération 6.3. du 7 mars 2017,

Vu la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage entre la commune de Fouesnant et le Conservatoire du littoral en vue de réaliser des travaux de restauration et d'aménagement du Fort Cigogne aux Glénan,

Vu la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à la majorité (deux contre : Vincent ESNAULT et Christian HAMEAU) :

- ↪ valide la première tranche de travaux relative au projet de restauration et d'aménagement de Fort-Cigogne pour un montant estimé à 925 000,00 € HT,
- ↪ sollicite, pour concourir à la réalisation de cette opération, l'aide financière de l'Etat (DRAC), du Conseil régional de Bretagne, du Conseil départemental du Finistère, du Conservatoire du Littoral, de l'association Les Glénans, de la Fondation du Patrimoine et des autres financeurs,
- ↪ autorise le Maire à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Fouesnant, le 18 décembre 2018

Le Maire,
Roger LE GOFF

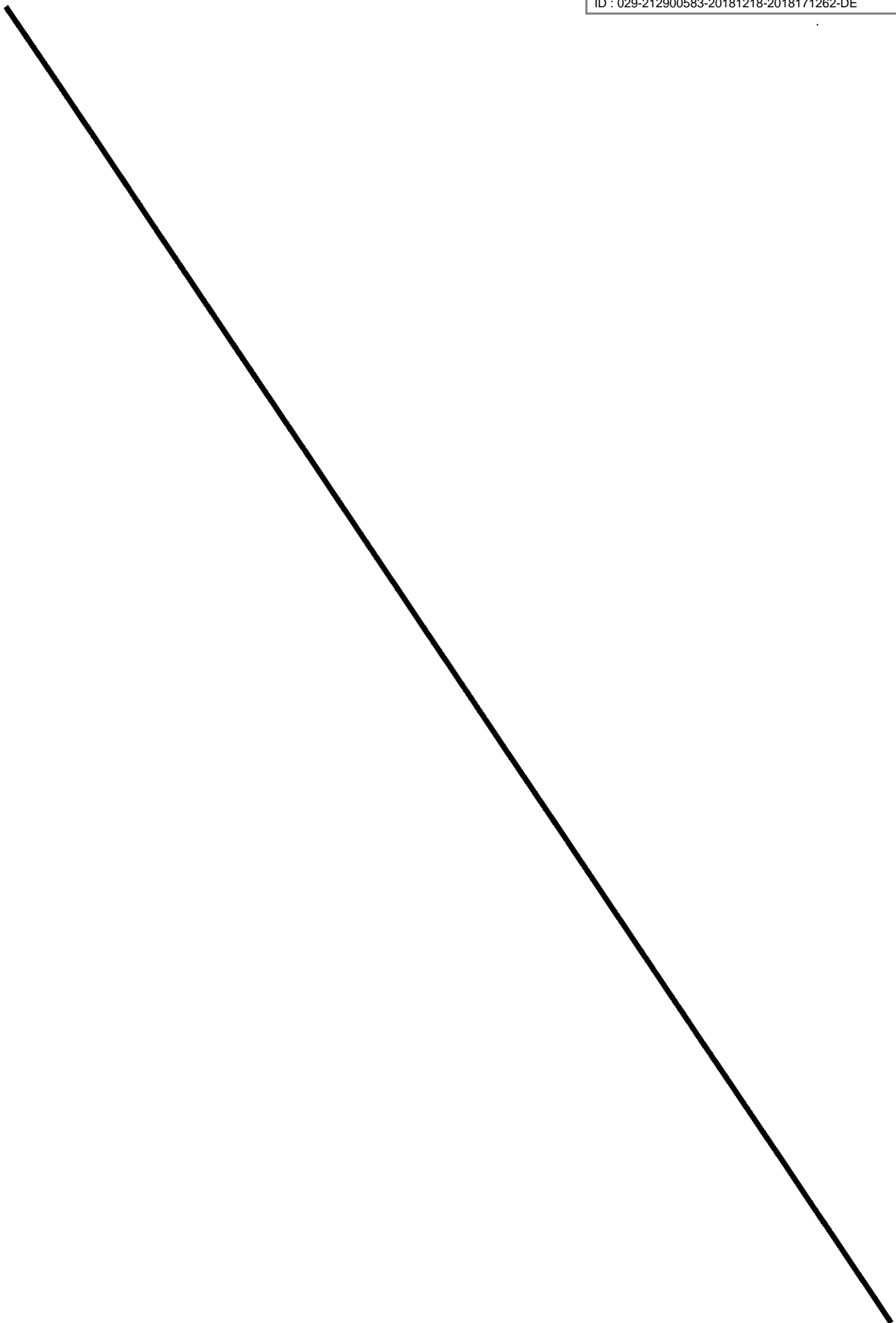


Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181218-2018171262-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2018**

Affiché le 19/12/2018

N° 6.3.

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept décembre, à vingt heures et quatre minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 7 décembre 2018, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 20 h 04, s'est terminée à 21 h 32.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Frédérique BOESSE (procuration donnée à Liliane COQUIL), Christophe CLEMENT (procuration donnée à Mohamed RIHANI), Gildas CORNEC (procuration donnée à Bruno MERRIEN), Didier SANCEAU (procuration donnée à Hélène DE KERDREL) et Cathy KERLOCH.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

**EFFACEMENT DE RESEAUX : DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE A LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FOUESNANTAIS**

Le Conseil Municipal,

Vu la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ approuve le projet de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à intervenir entre la commune de Fouesnant et la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais relative aux travaux d'effacement du réseau de télécommunications, programme 2018,
- ⇒ prend acte de la dépense correspondante à la charge de la commune estimée à 114 858,16 €,
- ⇒ autorise le Maire à signer ce document ainsi qu'à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Fouesnant, le 18 décembre 2018
Le Maire,
Roger LE GOFF

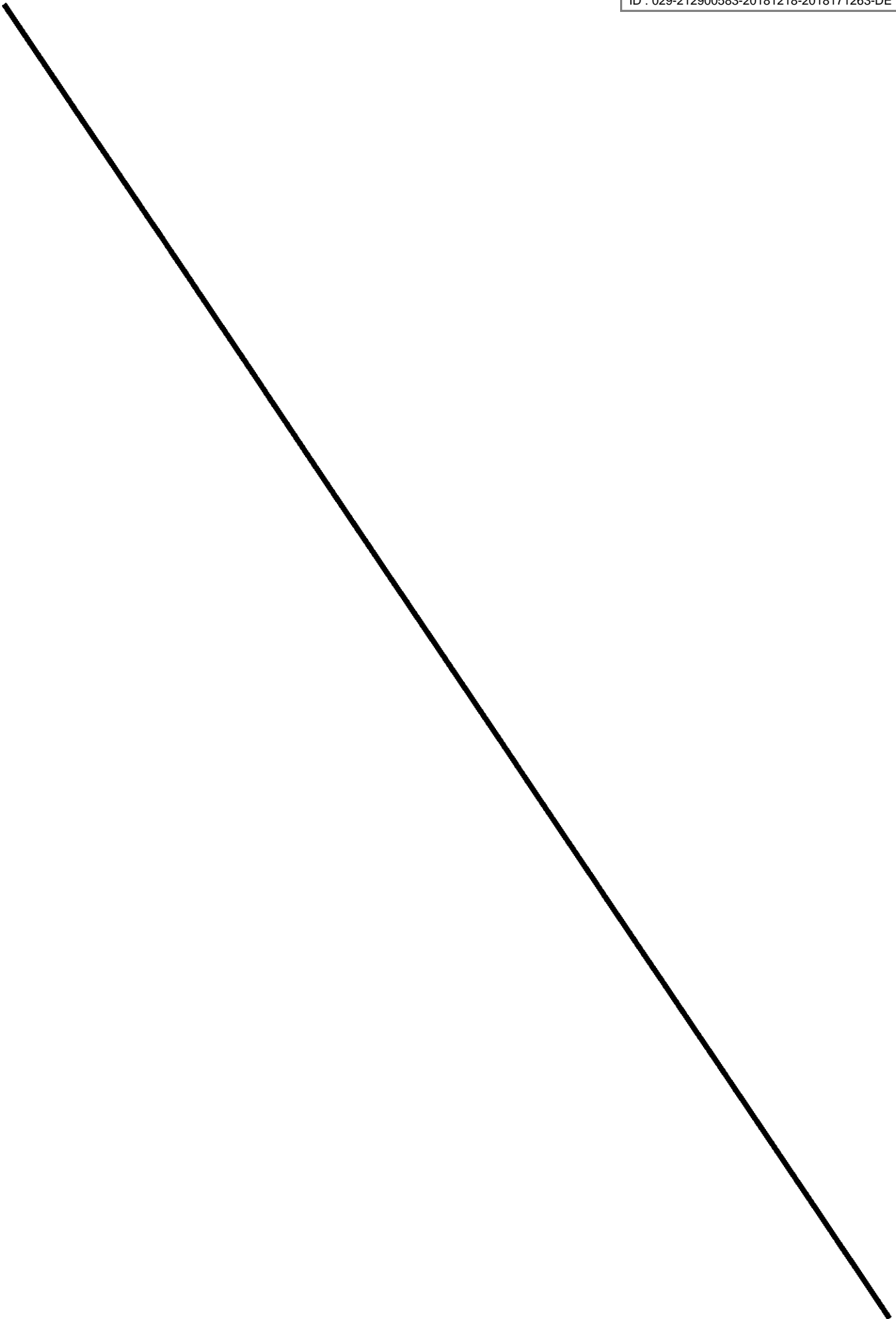


Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181218-2018171263-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2018**

Affiché le 19/12/2018

N° 6.4.

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept décembre, à vingt heures et quatre minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 7 décembre 2018, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 20 h 04, s'est terminée à 21 h 32.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Frédérique BOESSE (procuration donnée à Liliane COQUIL), Christophe CLEMENT (procuration donnée à Mohamed RIHANI), Gildas CORNEC (procuration donnée à Bruno MERRIEN), Didier SANCEAU (procuration donnée à Hélène DE KERDREL) et Cathy KERLOCH.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

**CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE A LA GESTION DES 2 CIRCUITS
VTT « VALLEE DE L'ODET – QUIMPER »**

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération du 1^{er} mars 2016 définissant le partenariat pour la gestion de la base VTT « Vallée de l'Odét – Quimper » et la convention correspondante entre la commune de Fouesnant, Quimper Communauté et la Communauté de communes du Pays Glazik,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ approuve le renouvellement de la convention à intervenir entre la commune de Fouesnant et Quimper Bretagne Occidentale, relative au rôle de chacun des partenaires pour assurer la pérennité des boucles de la base VTT « Vallée de l'Odét – Quimper » sur le territoire du SCOT de l'Odét,
- ⇒ autorise le Maire à signer ce document ainsi qu'à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Fouesnant, le 18 décembre 2018
Le Maire,
Roger LE GOFF

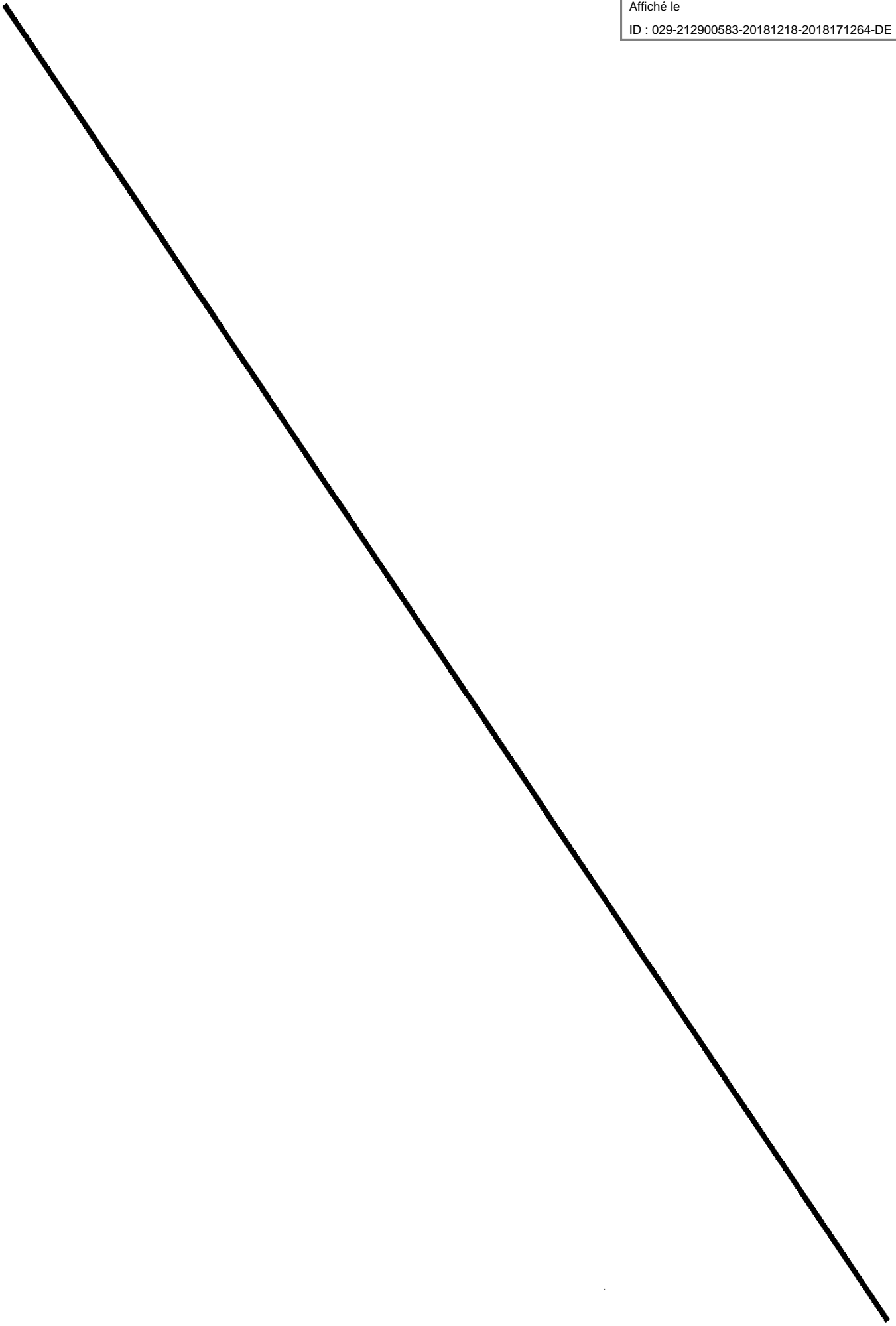


Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181218-2018171264-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2018**

Affiché le 19/12/2018

N° 6.5.

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept décembre, à vingt heures et quatre minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 7 décembre 2018, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 20 h 04, s'est terminée à 21 h 32.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Frédérique BOESSE (procuration donnée à Liliane COQUIL), Christophe CLEMENT (procuration donnée à Mohamed RIHANI), Gildas CORNEC (procuration donnée à Bruno MERRIEN), Didier SANCEAU (procuration donnée à Hélène DE KERDREL) et Cathy KERLOCH.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

**PROJET DE RADIOTELEPHONIE ORANGE SUR L'ILE SAINT NICOLAS DES
GLENAN**

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ↳ autorise Orange à installer des équipements techniques (une station relais et des supports d'antenne) de radiotéléphonie sur le territoire de la commune de Fouesnant,
- ↳ accepte de conclure un contrat de bail avec la société Orange pour la location d'un terrain sur l'île Saint Nicolas, sur la parcelle cadastrée N 72,
- ↳ autorise le Maire à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision et notamment, à signer le bail à intervenir.

Fouesnant, le 18 décembre 2018

Le Maire,

Roger LE GOFF

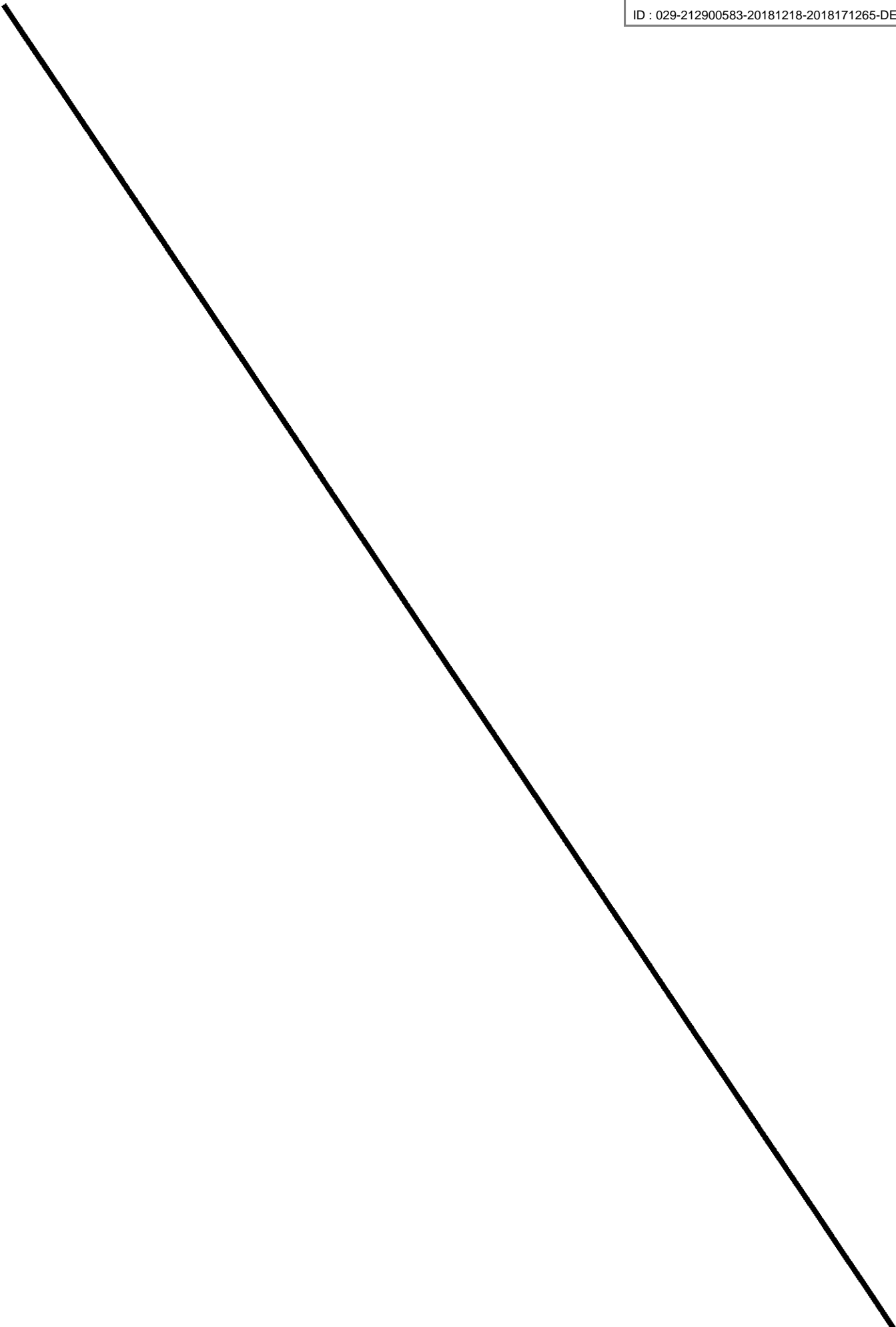


Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

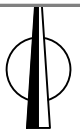
ID : 029-212900583-20181218-2018171265-DE





CADASTRE			
LES_GLENAN			
Etat du dossier :	Code NIDT	Code Site	Echelle :
FNS	00034817Q1	N000923327	1/250

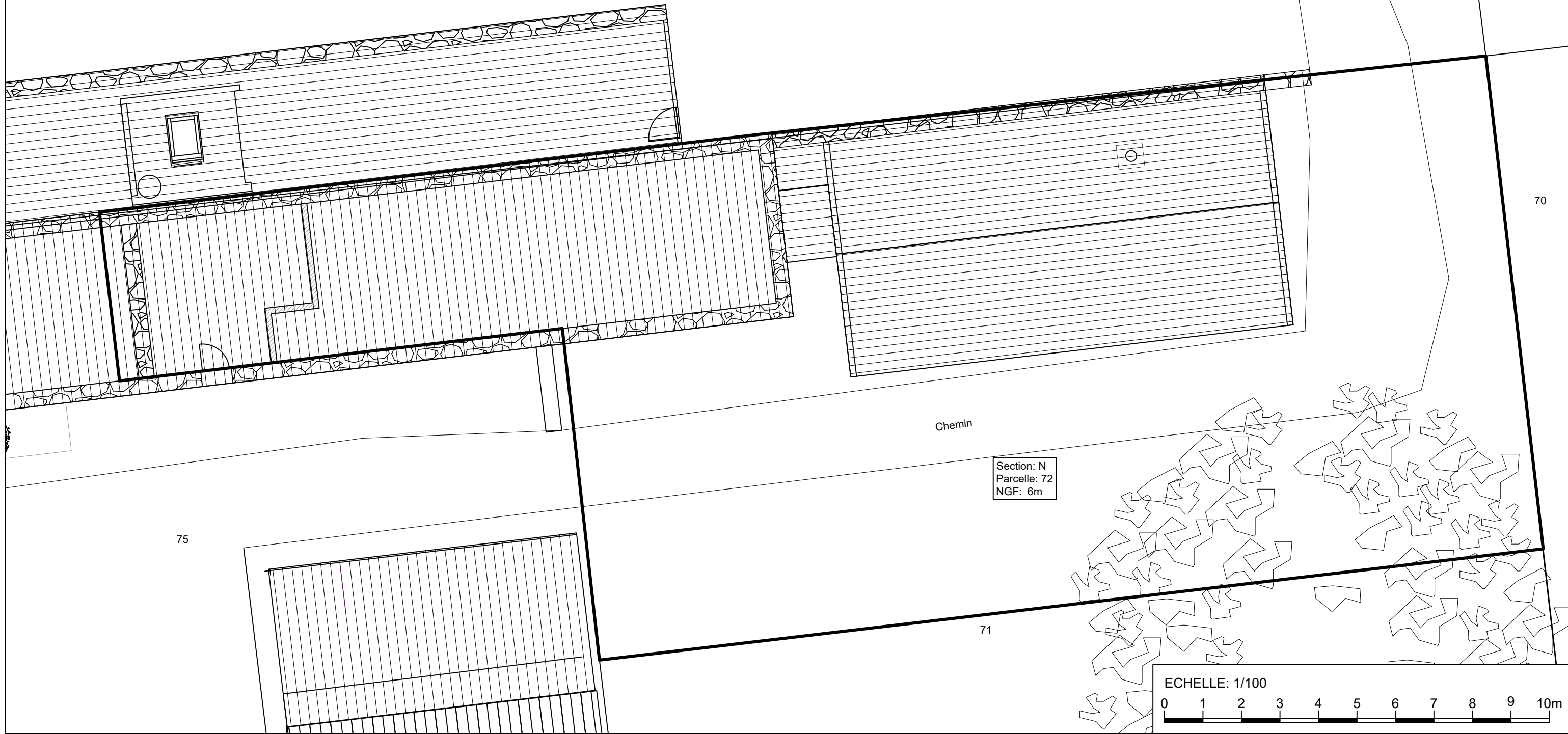
E				
D				
C				
B				
A	CREATION SITE	30/11/2018	AXIANS	FGU
Ind	Observation	Date	Entreprise	Dessinateur



69

68

70



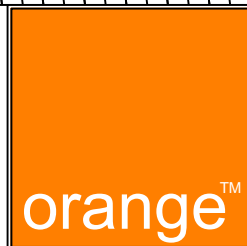
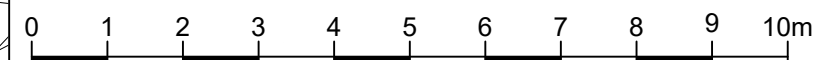
Section: N
 Parcelle: 72
 NGF: 6m

Chemin

75

71

ECHELLE: 1/100



MASSE EXISTANT

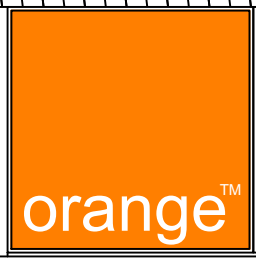
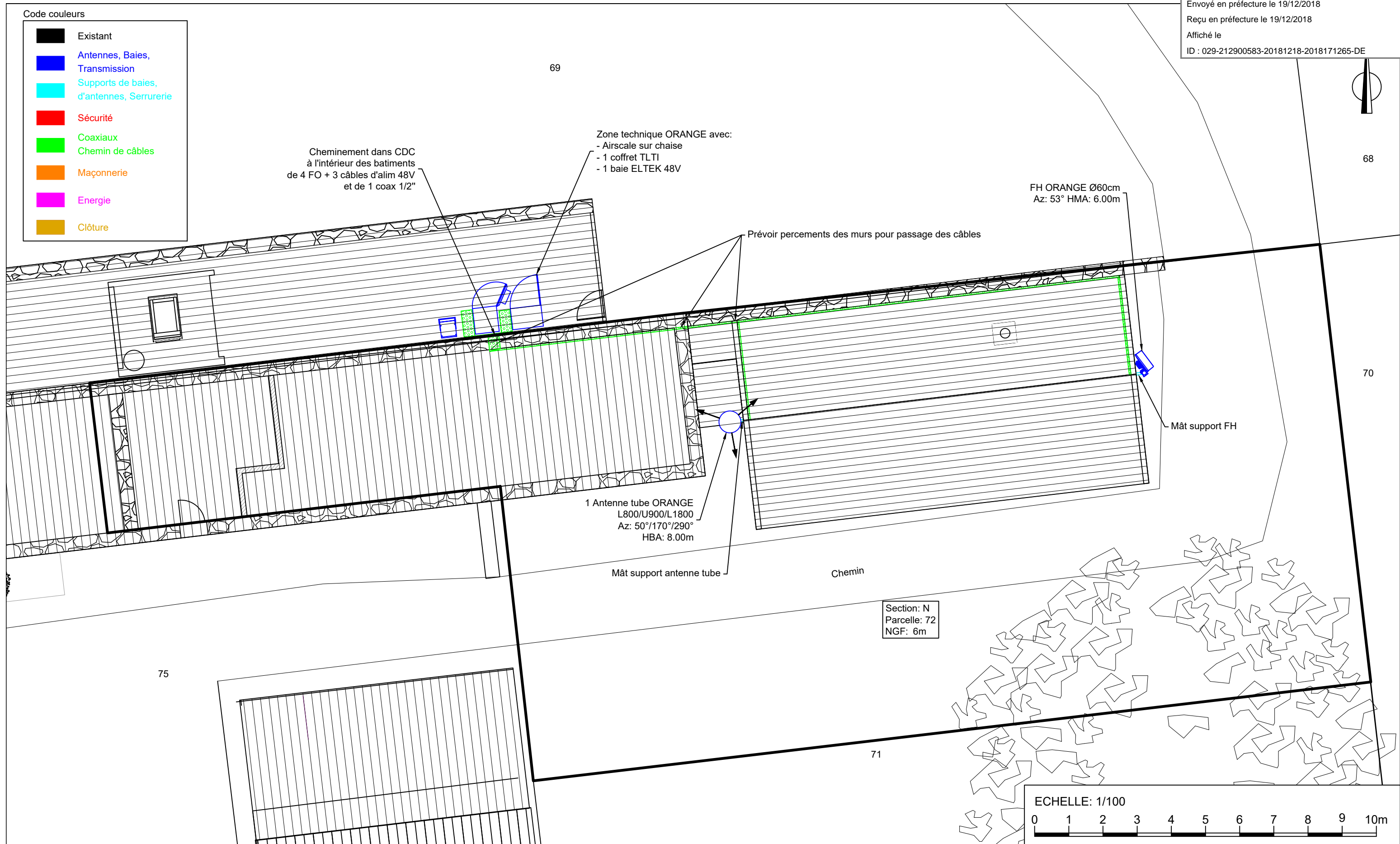
LES_GLENAN

Etat du dossier :	Code NIDT	Code Site	Echelle :
FNS	00034817Q1	N000923327	1/100

E				
D				
C				
B				
A	CREATION SITE	30/11/2018	AXIANS	FGU
Ind	Observation	Date	Entreprise	Dessinateur

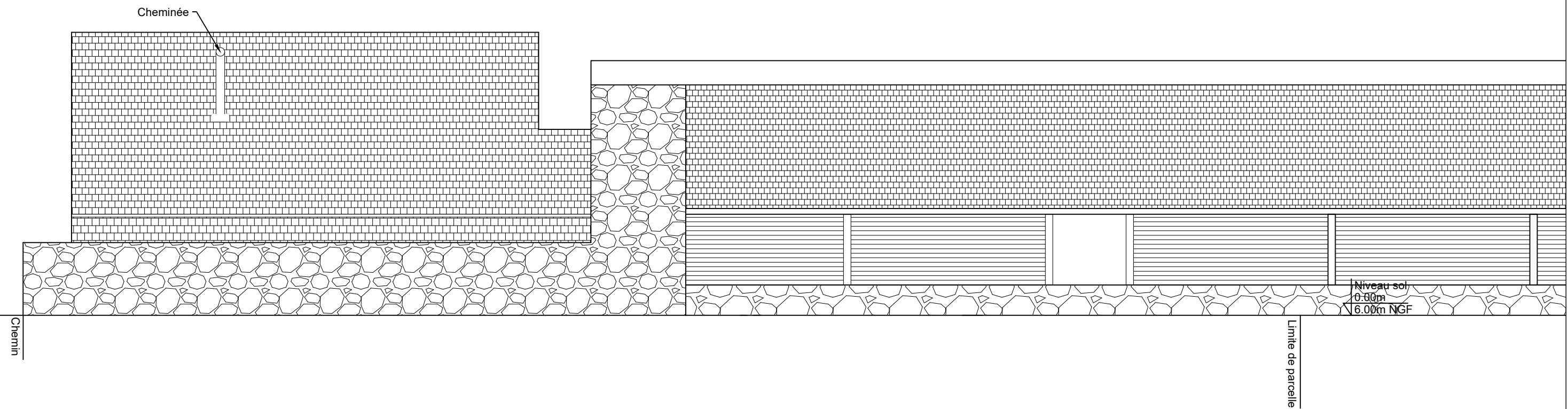
Code couleurs

■	Existant
■	Antennes, Baies, Transmission
■	Supports de baies, d'antennes, Serrurerie
■	Sécurité
■	Coaxiaux
■	Chemin de câbles
■	Maçonnerie
■	Energie
■	Clôture



MASSE PROJETE			
LES_GLENAN			
Etat du dossier :	Code NIDT	Code Site	Echelle :
FNS	00034817Q1	N000923327	1/100

E				
D				
C				
B				
A	CREATION SITE	30/11/2018	AXIANS	FGU
Ind	Observation	Date	Entreprise	Dessinateur

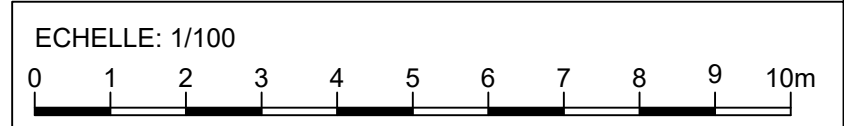
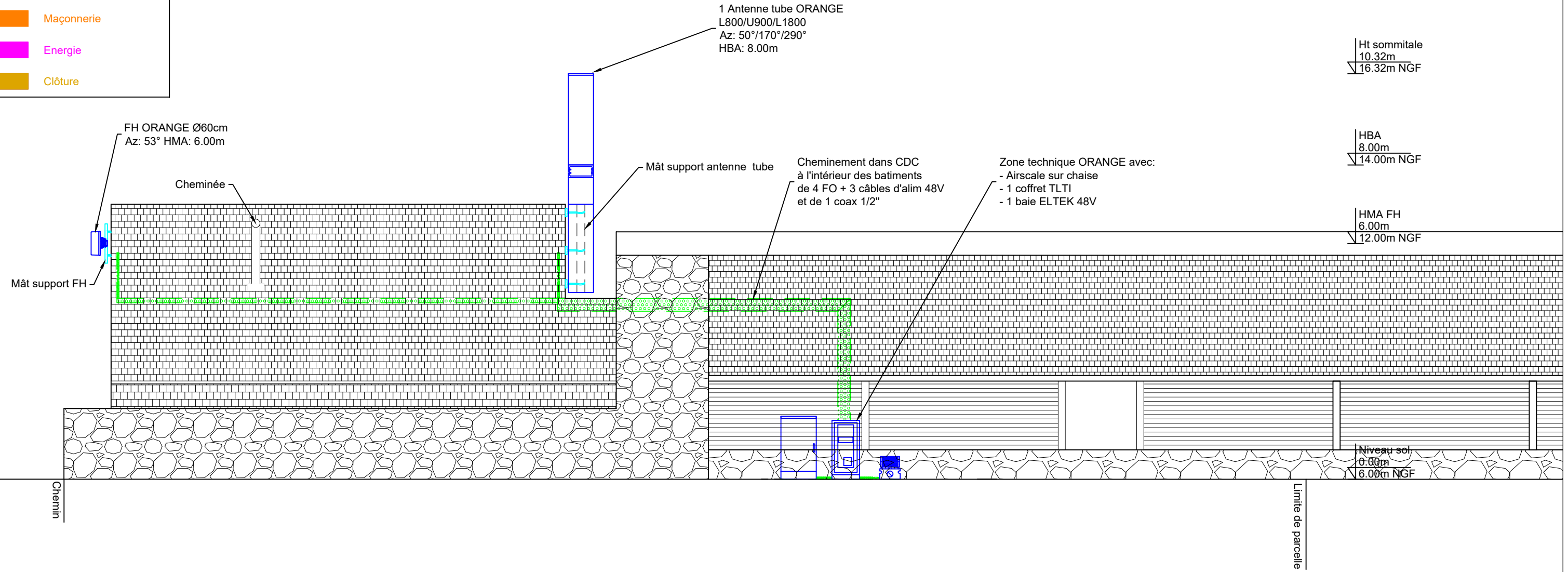


ELEVATION EXISTANT			
LES_GLENAN			
Etat du dossier :	Code NIDT	Code Site	Echelle :
FNS	00034817Q1	N000923327	1/100

E				
D				
C				
B				
A	CREATION SITE	30/11/2018	AXIANS	FGU
Ind	Observation	Date	Entreprise	Dessinateur

Code couleurs

■	Existant
■	Antennes, Baies, Transmission
■	Supports de baies, d'antennes, Serrurerie
■	Sécurité
■	Coaxiaux
■	Chemin de câbles
■	Maçonnerie
■	Energie
■	Clôture



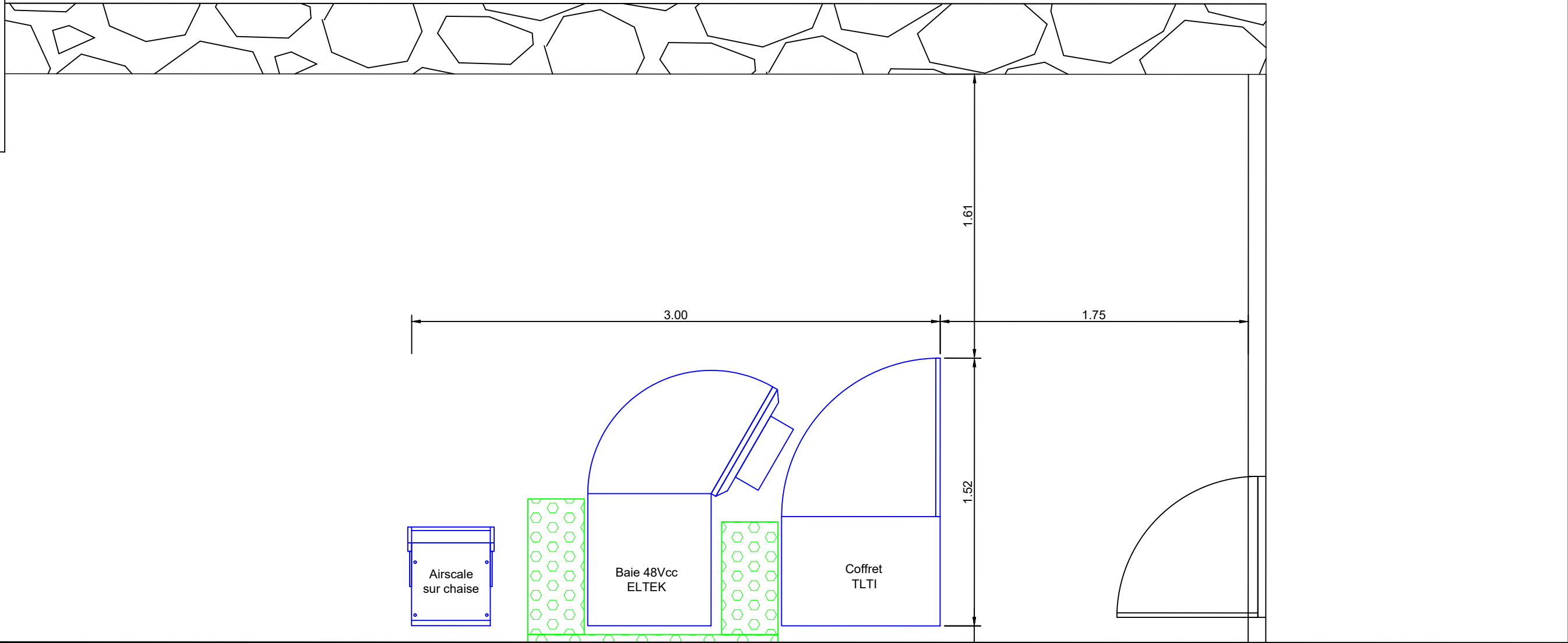
ELEVATION PROJETE			
LES_GLENAN			
Etat du dossier :	Code NIDT	Code Site	Echelle :
FNS	00034817Q1	N000923327	1/100

E				
D				
C				
B				
A	CREATION SITE	30/11/2018	AXIANS	FGU
Ind	Observation	Date	Entreprise	Dessinateur



Code couleurs

■	Existant
■	Antennes, Baies, Transmission
■	Supports de baies, d'antennes, Serrurerie
■	Sécurité
■	Coaxiaux
■	Chemin de câbles
■	Maçonnerie
■	Energie
■	Clôture



Prévoir percement du mur pour passage des câbles

Cheminement dans CDC à l'intérieur des bâtiments de 4 FO + 3 câbles d'alim 48V et de 1 coax 1/2"



ZONE TECHNIQUE

LES_GLENAN

Etat du dossier :	Code NIDT	Code Site	Echelle :
FNS	00034817Q1	N000923327	1/25

E				
D				
C				
B				
A	CREATION SITE	30/11/2018	AXIANS	FGU
Ind	Observation	Date	Entreprise	Dessinateur

Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181218-2018171265-DE

Affiché le 19/12/2018



Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181218-2018171265-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2018**

Affiché le 19/12/2018

N° 7.1.

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept décembre, à vingt heures et quatre minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 7 décembre 2018, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 20 h 04, s'est terminée à 21 h 32.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Frédérique BOESSE (procuration donnée à Liliane COQUIL), Christophe CLEMENT (procuration donnée à Mohamed RIHANI), Gildas CORNEC (procuration donnée à Bruno MERRIEN), Didier SANCEAU (procuration donnée à Hélène DE KERDREL) et Cathy KERLOCH.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

**ALIENATION D'UNE SURLARGEUR, APRES ENQUETE PUBLIQUE, DU
CHEMIN DE LESPONT AU DROIT DE LA PROPRIETE SIS 72 HENT LESPONT**

Le Conseil municipal,

Vu la délibération n°7.6 du 4 juillet 2017,

Vu l'arrêté n°2018-AT 86 du 5 octobre 2018 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique relative au projet d'aliénation d'une surlargeur du chemin de Lespont CR n°57 au droit de la propriété sise 72 Hent Lespont,

Vu le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur,

Vu l'avis favorable du commissaire enquêteur,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ↪ émet un avis favorable à la vente d'une surlargeur d'environ 25 m² du chemin rural CR n° 57 au droit de la propriété sise 72 Résidence de Lespont à Madame Sylvie JACQ, riveraine,
- ↪ fixe le prix de vente de cette emprise à cinquante euros (50,00 €) le m² hors taxe et hors frais, ces derniers restant à la charge de l'acquéreur,
- ↪ donne pouvoir au Maire pour signer tous documents et effectuer toutes démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Fouesnant, le 18 décembre 2018

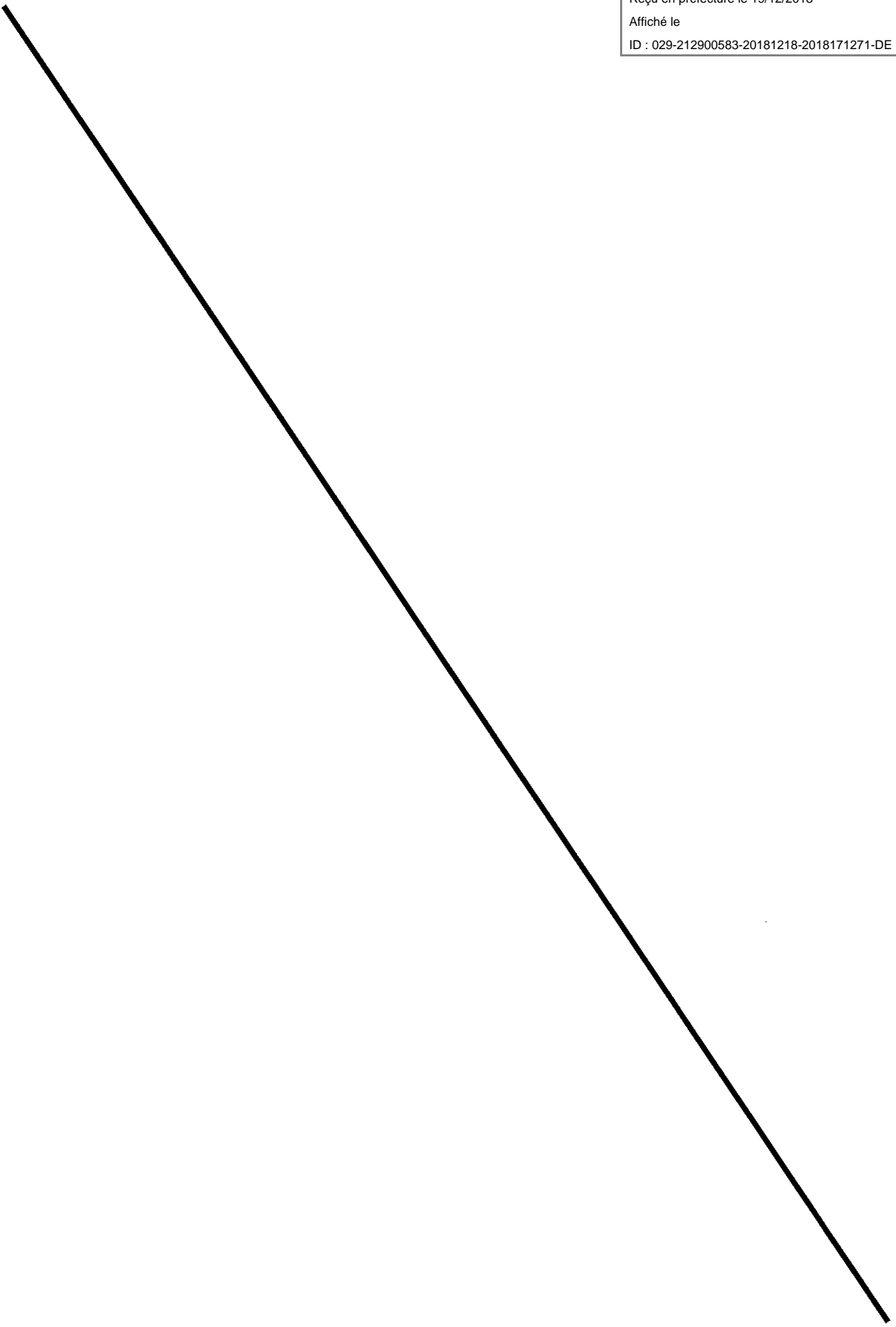
Le Maire,
Roger LE GOFF

Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181218-2018171271-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2018**

Affiché le 19/12/18

N° 9.1.

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept décembre, à vingt heures et quatre minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 7 décembre 2018, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 20 h 04, s'est terminée à 21 h 32.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Frédérique BOESSE (procuration donnée à Liliane COQUIL), Christophe CLEMENT (procuration donnée à Mohamed RIHANI), Gildas CORNEC (procuration donnée à Bruno MERRIEN), Didier SANCEAU (procuration donnée à Hélène DE KERDREL) et Cathy KERLOCH.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE REPAS AU PERSONNEL
COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil Municipal,

Vu le projet de convention de mise à disposition de repas aux agents de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à la majorité (deux abstentions : Vincent ESNAULT et Christian HAMEAU) :

- ✎ autorise le Maire à signer la convention avec le vice-Président de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais pour la mise à disposition de repas aux agents pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, renouvelable par tacite reconduction.

Fouesnant, le 18 décembre 2018

Le Maire,
Roger LE GOFF

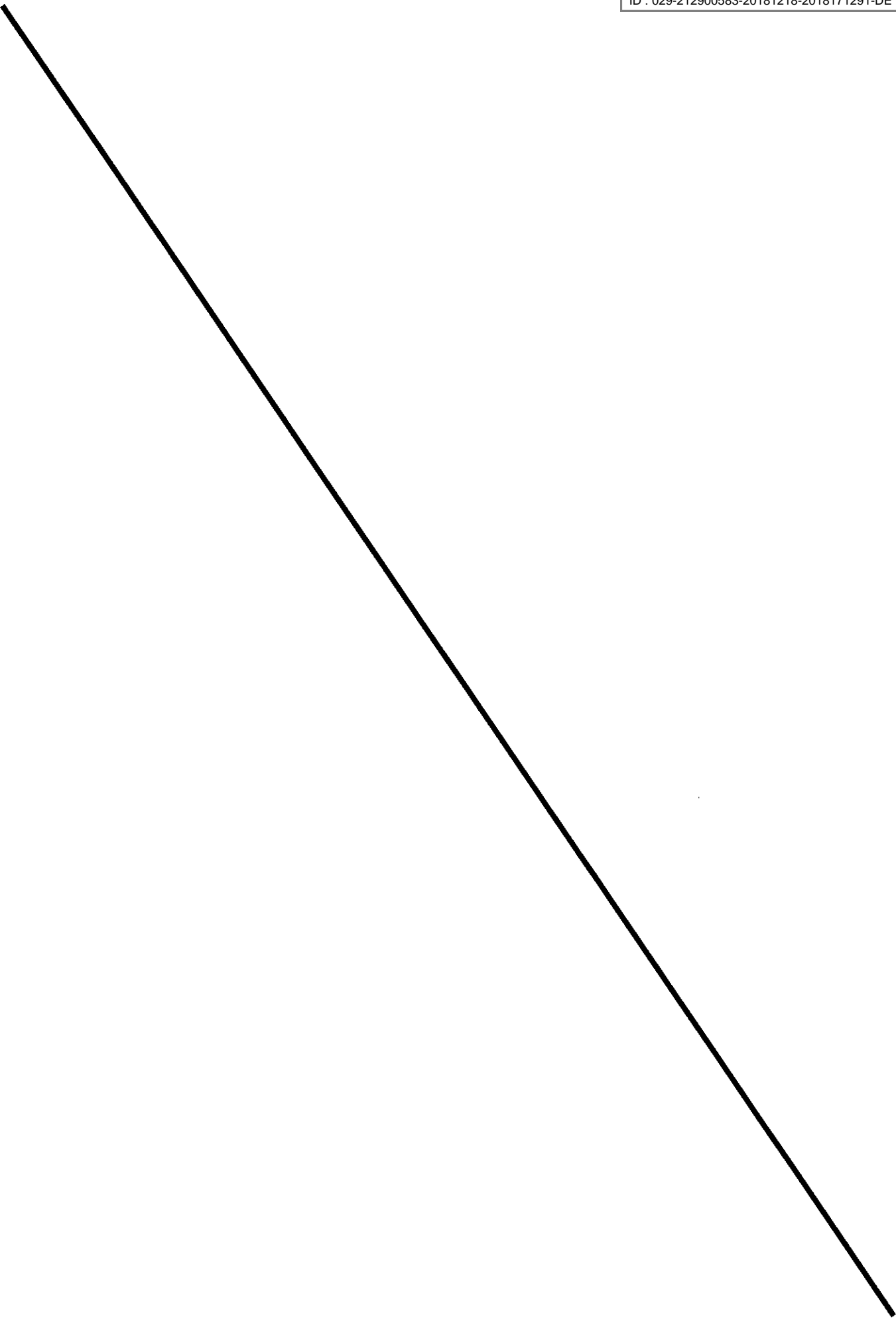


Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181218-2018171291-DE



Entre la Mairie de FOUESNANT-LES GLENAN, représentée par son Maire, Roger LE GOFF, agissant en application d'une décision du Conseil municipal en date du 23 avril 2014, ci-après désignée « la Commune », faisant élection de domicile à la Mairie de Fouesnant, d'une part ;

Et

La Communauté de Communes du Pays Fouesnantais (CCPF), représentée par son Vice-Président, Christian Pennanech, agissant en application d'une décision du Conseil Communautaire en date du 19 décembre 2018, ci-après désignée « la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais », faisant élection de domicile à l'espace Kérourgué à Fouesnant, d'autre part ;

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet de la présente convention

Dans le cadre de la présente convention, la Commune propose aux agents communautaires qui le souhaitent, la possibilité de venir déjeuner au restaurant municipal de la commune de Fouesnant-les Glénan, à compter du 1^{er} janvier 2019. Les repas peuvent être servis du lundi au vendredi, en dehors des périodes de fermeture de la cuisine centrale.

Article 2 – Engagement de la CCPF

En contrepartie des prestations prévues à l'article 1^{er} ci-dessus, la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais s'engage à reverser, le trimestre suivant, la somme liée aux nombre de repas servis durant le mois écoulé. Une inscription pour chaque agent est obligatoire au préalable. Cette inscription sur un tableau de réservation sera proposée à l'ensemble des agents et ce dernier servira de base pour l'établissement de la facture par la mairie à la CCPF.

Article 3 – Fixation du prix de repas quotidien

Le prix du repas est indexé au barème fixé annuellement au 1^{er} janvier de chaque année par l'URSSAF en tant qu'avantage en nature « nourriture ». Pour mémoire, le montant de Cet avantage en nature « nourriture » en 2018 était fixé à 4,80 €.

Article 4 – Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2019 et renouvelable par tacite reconduction.

Elle pourra être dénoncée par l'une ou l'autre des parties par courrier adressé à l'autre partie au plus tard le 31 décembre de l'année.

Fait en trois exemplaires originaux

Fouesnant, le ... décembre 2018

Le Maire, Roger LE GOFF	Le Vice-Président de la CCPF Christian PENNANECH <i>(porter la mention manuscrite « Lu et approuvé »)</i>
------------------------------------	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2018**

Affiché le 19/12/2018

N° 9.2.

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept décembre, à vingt heures et quatre minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 7 décembre 2018, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 20 h 04, s'est terminée à 21 h 32.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Frédérique BOESSE (procuration donnée à Liliane COQUIL), Christophe CLEMENT (procuration donnée à Mohamed RIHANI), Gildas CORNEC (procuration donnée à Bruno MERRIEN), Didier SANCEAU (procuration donnée à Hélène DE KERDREL) et Cathy KERLOCH.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Le Conseil Municipal,

Vu la présentation du rapporteur,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ approuve la proposition du Maire de modifier le tableau des emplois au vu des besoins de la collectivité comme suit à compter du 1^{er} janvier 2019,
- ⇒ autorise le Maire à prendre les actes du personnel dans le cadre fixé par ce tableau des emplois,
- ⇒ autorise le Maire à recruter des agents contractuels sur ces emplois à défaut de candidatures de fonctionnaires,
- ⇒ décide d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Fouesnant, le 18 décembre 2018

Le Maire,

Roger LE GOFF



Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181218-2018171292-DE

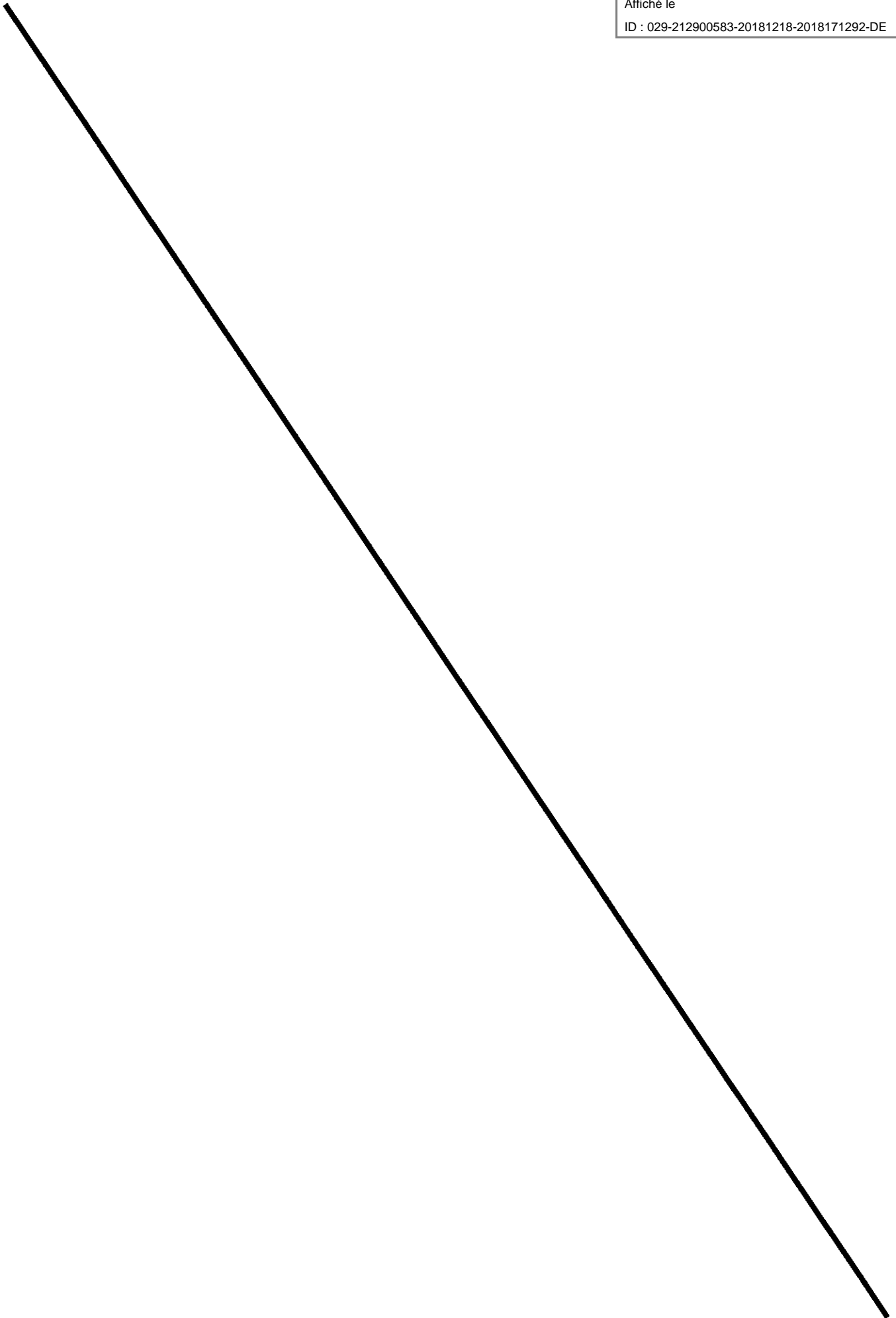


TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX NON PERMANENTS

Délibération autorisant le recrutement de contractuels sur des emplois non permanents	Emploi/ Fonction/ Poste	Durée hebdomadaire	Filière	Catégorie (s) correspondante(s)	Grades cibles mini	Grade cible maxi	IB de rémunération mini	IB de rémunération maxi	Grade occupé
26/02/2018	Assistante communication	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	IB mini C1	IB mini C1	Adjoint administratif
26/02/2018	Gestionnaire fonds adulte	Temps complet	Culturelle	C	Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine	IB mini C1	IB mini C1	Adjoint du patrimoine
26/02/2018	Formateur informatique médiathèque	Temps non complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Adjoint technique
26/02/2018	Jardinier	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Adjoint technique

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS COMMUNAUX											TAB			
Délibération portant création du poste	Emploi/Fonction /Poste	Durée hebdomadaire	Filière	Catégorie (s) orrespondante(s)	Grades cibles mini	Grade cible maxi	IB de rémunération mini	IB de rémunération maxi	Recrutement article 3-3	Poste pourvus	Poste vacant	Grade actuel de l'intéressé	Statut de l'agent qui occupe le poste	
DIRECTION GENERALE	Délibération du 6/11/2016	Directeur(trice) général(e) des services-Emploi fonctionnel	Temps complet	Administrative	A	Attaché	Attaché hors classe	IB mini d'attaché	HEA	Non	1	0	Attaché	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Directeur(trice) général(e) des services-Fonctions	Temps complet	Administrative	A	Attaché	Attaché hors classe	IB mini d'attaché	HEA	Oui	0	0		
	Délibération du 6/11/2017	Assistante de direction	Temps complet	Administrative	B/C	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Rédacteur principal de 1ère classe	IB mini C2	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Secrétaire	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Fonctionnaire
POLICE MUNICIPALE	Délibération du 6/11/2017	Responsable de la police municipale	Temps complet	Police	B/C	Brigadier chef principal	Chef de service de PM principal de 1ère classe	IB mini 1er grade B	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	Chef de service de PM principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Policier municipal	Temps complet	Police	C	Gardien brigadier	Brigadier chef principal	IB mini Gardien brigadier	IB maxi Brigadier chef principal	Non	1	0	Brigadier chef principal	Fonctionnaire
	Délibération du 29/05/2018	Policier municipal	Temps complet	Police	C	Gardien brigadier	Brigadier chef principal	IB mini Gardien brigadier	IB maxi Brigadier chef principal	Non	1	0	Gardien brigadier	Fonctionnaire
RESSOURCES	Délibération du 6/11/2017	Directeur(trice) du Pôle Ressources	Temps complet	Administrative	A	Attaché	Attaché principal	IB mini Attaché	IB maxi Attaché principal	Oui	1	0	Attaché	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Directeur comptabilité/Finances	Temps complet	Administrative	A	Attaché	Attaché principal	IB mini Attaché	IB maxi Attaché principal	Oui	1	0	Attaché	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Assistant(e) Ressources Humaines	Temps complet	Administrative	B/C	Adjoint administratif	Rédacteur	IB mini C1	IB maxi 1er grade B	Non	1	0	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Assistant(e) Ressources Humaines	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Assistant(e) Ressources Humaines	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint administratif	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Assistant(e) administrative et comptable	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Fonctionnaire
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE	Délibération du 6/11/2017	Directeur (trice) du Conservatoire	Temps complet	Administrative	A	Attaché	Attaché principal	IB mini Attaché	IB maxi Attaché principal	Oui	1	0	Attaché	Fonctionnaire
	Délibération du 6/11/2017	Chargé(e) d'accueil et logistique	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délibération du 17/12/2018	Conseiller aux études/Professeur de piano	16h00	Culturelle	A	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	Professeur d'enseignement artistique de classe normale	IB mini PEA classe normale	IB maxi PEA classe normale	Non	1	0	PEA classe normale	Stagiaire
	Délibération du 6/11/2017	Professeur de piano	18h00	Culturelle	B	AEA	AEA principal de 1ère classe	B mini 1er grade B	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	Fonctions	Contractuel article 3-2
	Délibération du 6/11/2017	Professeur de piano	20H	Culturelle	B	AEA	AEA principal de 1ère classe	B mini 1er grade B	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	Fonctions	Contractuel article 3-2
	Délibération du 22/10/2018	Professeur de clavecin	1h00	Culturelle	B	AEA	AEA principal de 1ère classe	B mini 1er grade B	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	Fonctions	Contractuel article 3-2
	Délibération du 22/10/2018	Professeur de violon	16h30	Culturelle	B	AEA	AEA principal de 1ère classe	B mini 1er grade B	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	AEA principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délibération du 22/10/2018	Professeur de violoncelle	5h05	Culturelle	B	AEA	AEA principal de 1ère classe	B mini 1er grade B	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	Fonctions	Contractuel article 3-2
	Délibération du 6/11/2017	Professeur de trombone	2h	Culturelle	B	AEA	AEA principal de 1ère classe	B mini 1er grade B	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	Fonctions	Contractuel article 3-2
	Délibération du 14/12/2017	Professeur de trompette	2h	Culturelle	B	AEA	AEA principal de 1ère classe	B mini 1er grade B	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	Fonctions	Contractuel article 3-2
	Délibération du 22/10/2018	Professeur de saxophone	5h35	Culturelle	B	AEA	AEA principal de 1ère classe	B mini 1er grade B	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	Fonctions	Contractuel article 3-2
	Délibération du 22/10/2018	Professeur de flûte traversière	9h45	Culturelle	B	AEA	AEA principal de 1ère classe	B mini 1er grade B	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	Fonctions	Contractuel article 3-2
	Délibération du 14/12/2017	Professeur de clarinette	3h	Culturelle	B	AEA	AEA principal de 1ère classe	B mini 1er grade B	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	Fonctions	Contractuel article 3-2
	Délibération du 22/10/2018	Professeur de batterie/basse	20h	Culturelle	B	AEA	AEA principal de 1ère classe	B mini 1er grade B	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	Fonctions	Contractuel article 3-2
	Délibération du 22/10/2018	Professeur de synthétiseur	3h20	Culturelle	B	AEA	AEA principal de 1ère classe	B mini 1er grade B	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	Fonctions	Contractuel article 3-2
	Délibération du 6/11/2017	Professeur de guitare électrique	20h	Culturelle	B	AEA	AEA principal de 1ère classe	IB mini 1er grade B	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	Fonctions	Contractuel article 3-2
	Délibération du 22/10/2017	Professeur de guitare classique	3h30	Culturelle	B	AEA	AEA principal de 1ère classe	B mini 1er grade B	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	Fonctions	Contractuel article 3-2
	Délibération du 22/10/2018	Professeur de harpe celtique	5h45	Culturelle	B	AEA	AEA principal de 1ère classe	IB mini 1er grade B	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	Fonctions	Contractuel article 3-2
	Délibération du 22/10/2018	Professeur d'accordéon diatonique	12h40	Culturelle	B	AEA	AEA principal de 1ère classe	IB mini 1er grade B	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	Fonctions	Contractuel article 3-2
	Délibération du 6/11/2017	Professeur de formation musicale	20h	Culturelle	B	AEA	AEA principal de 1ère classe	B mini 1er grade B	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	AEA principal de 1ère classe	Fonctionnaire
Délibération du 6/11/2017	DUMISTE	20h	Culturelle	B	AEA	AEA principal de 1ère classe	B mini 1er grade B	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	AEA principal de 1ère classe	Fonctionnaire	

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS COMMUNAUX

Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181218-2018171292-DE

	Délégation portant création du poste	Emploi/Fonction /Poste	Durée hebdomadaire	Filière	Catégorie (s) correspondante(s)	Grades cibles mini	Grade cible maxi	IB de rémunération mini	IB de rémunération maxi	Recrutement article 3-3	TAB			
											Poste pourvus	Poste vacant	Grade actuel de l'intéressé	Statut de l'agent qui occupe le poste
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE	Délégation du 22/10/2018	Chant MAA	1h	Culturelle	B	AEA	AEA principal de 1ère classe	B mini 1er grade B	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	AEA	Contractuel article 3-2
	Délégation du 22/10/2018	Professeur de chant	6h15	Culturelle	B	AEA	AEA principal de 1ère classe	B mini 1er grade B	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	Fonctions	Contractuel article 3-2
	Délégation du 6/11/2017	Professeur de danse classique	14h30	Culturelle	B	AEA principal 2ème classe	AEA principal de 1ère classe	IB mini 2ème grade B	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	Fonctions	Contractuel article 3-2
	Délégation du 6/11/2017	Professeur de danse contemporaine	20h	Culturelle	B	AEA principal 2ème classe	AEA principal de 1ère classe	IB mini 2ème grade B	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	Fonctions	Contractuel article 3-2
SPECTACLES	Délégation du 6/11/2017	Directeur(trice) du Pôle d'action culturelle	Temps complet	Administrative	A	Attaché	Attaché principal	IB mini Attaché	IB maxi Attaché principal	Oui	1	0	Attaché	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Chargé (e) d'administration	Temps complet	Administrative	B/C	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	Rédacteur	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Chargée de communication du PAC	Temps complet	Administrative	B/C	Adjoint administratif	Rédacteur principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	Adjoint administratif	Fonctionnaire
	Délégation du 14/12/2017	Chargé (e) de médiation culturelle	Temps complet	Administrative/animation	B/C	Adjoint administratif/Adjoint d'animation	Rédacteur principal de 1ère classe/Animateur principal 1ère classe	IB mini C1	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	Animateur principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Agent d'accueil et de billetterie	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint administratif	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Assistante administrative et comptable	28h	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint administratif	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Responsable technique-Régisseur principal	Temps complet	Technique	B	Technicien	Technicien principal de 1ère classe	IB mini 1er grade B	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	Technicien principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Régisseur adjoint	Temps complet	Technique	B/C	Adjoint technique	Technicien principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Technicien polyvalent spectacle	Temps complet	Technique	B/C	Adjoint technique	Technicien principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	Technicien principal de 1ère classe	Fonctionnaire
MEDIATHEQUE	Délégation du 6/11/2017	Directeur(trice) de médiathèque	Temps complet	Culturelle Administratif	A/B	Assistant de conservation	Bibliothécaire/Attaché principal	IB mini 1er grade B	IB maxi Bibliothécaire/Attaché principal	Non	1	0	Assistant de conservation principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délégation du 27/03/2018	Gestionnaire du fonds vidéos-musique-Adjoint au directeur(trice)	Temps complet	Culturelle	C/B	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	Assistant de conservation principal de 1ère classe	IB mini C2	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Gestionnaire du fonds jeux vidéos mangas	Temps complet	Culturelle	C	Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint du patrimoine	Fonctionnaire
	Délégation du 27/03/2018	Gestionnaire du fonds adulte	Temps complet	Culturelle	C/B	Adjoint du patrimoine	Assistant de conservation principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi 3ème grade B	Non	0	1		
	Délégation du 6/11/2017	Gestionnaire du fonds musical	Temps complet	Culturelle	C	Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Gestionnaire du fonds jeunesse	Temps complet	Culturelle	C	Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	Fonctionnaire
COMMUNICATION	Délégation du 6/11/2017	Directeur (trice) du Pôle Communication	Temps complet	Administrative	A/B	Rédacteur	Attaché principal	IB mini 1er grade B	IB maxi Attaché	Oui	1	0	Attaché	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Webmestre	Temps complet	Technique/Administrative	B/C	Adjoint administratif/technique	Rédacteur/Technicien	IB mini C1	IB maxi 1er grade B	Non	1	0	Technicien	Fonctionnaire
ACCUEIL/ETAT CIVIL /CITOYENNETE	Délégation du 27/03/2018	Responsable du service citoyenneté	Temps complet	Administrative	B	Rédacteur	Rédacteur principal de 1ère classe	IB mini 1er grade B	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	Rédacteur	contractuel art 3-2
	Délégation du 6/11/2017	Agent de l'état civil, des élections et des affaires sociales	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Chargé(e) d'accueil et passeports	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint administratif	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Chargé(e) d'accueil et passeports	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Chargé(e) d'accueil et passeports	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2018	Chargé(e) d'accueil et passeports	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint administratif	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2018	Relations aux associations	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Fonctionnaire
CUISINE CENTRALE	Délégation du 6/11/2017	Coordinateur cuisine centrale	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	IB mini C1	IB maxi agent de maîtrise	Non	1	0	Adjoint technique principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Economat	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Agent de production	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Agent de production	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Agent de production	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Agent de production	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Second de cuisine	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Agent de maîtrise	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS COMMUNAUX

Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181218-2018171292-DE

	Délégation portant création du poste	Emploi/Fonction /Poste	Durée hebdomadaire	Filière	Catégorie (s) correspondante(s)	Grades cibles mini	Grade cible maxi	IB de rémunération mini	IB de rémunération maxi	Recrutement article 3-3	TAB			
											Poste pourvus	Poste vacant	Grade actuel de l'intéressé	Statut de l'agent qui occupe le poste
ALSH	Délégation du 6/11/2017	Responsable ALSH	Temps complet	Animation	B/C	Adjoint d'animation/Animateur	Adjoint d'animation principal de 1ère classe/ Animateur principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi 3ème grade B	Non	0	1		
	Délégation du 6/11/2017	Agent d'accueil et comptabilité	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Animateur	Temps complet	Animation	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Educateur principal de jeunes enfants	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Animateur	Temps complet	Animation	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Animateur	Temps complet	Animation	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint d'animation	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Animateur	Temps complet	Animation	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint d'animation	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Animateur	Temps complet	Animation	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Animateur	15h	Animation	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Contractuel article 3-2
	Délégation du 22/10/2018	Animateur	15h	Animation	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint d'animation	Contractuel article 3-2
	Délégation du 6/11/2017	Animateur	15h	Animation	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint d'animation	Contractuel article 3-2
PERISCOLAIRE	Délégation du 6/11/2017	Coordinateur périscolaire	Temps complet	Animation	B/C	Adjoint d'animation/Animateur	Adjoint d'animation principal de 1ère classe/ Animateur principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Agent d'entretien	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Agent d'entretien	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Agent d'entretien et périscolaire	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint d'animation	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Agent d'entretien et périscolaire	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Agent d'entretien et périscolaire	32h	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Agent d'entretien et périscolaire	26h	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Agent d'entretien et périscolaire	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Agent d'entretien et périscolaire	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Agent d'entretien et de restauration	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Agent d'entretien	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	0	1		
	Délégation du 6/11/2017	Agent d'entretien et périscolaire	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique	Contractuel article 3-2
ANIMATION JEUNESSE/ SERVICE SCOLAIRE	Délégation du 6/11/2017	Coordinateur jeunesse et scolaire	Temps complet	Animation/ Administrative	B/C	Adjoint d'animation/Animateur	Adjoint d'animation principal de 1ère classe/ Animateur principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Agent spécialisé des écoles maternelles	Temps complet	Sociale	C	ATSEM principal de 2ème classe	ATSEM principal de 1ère classe	IB mini C2	IB maxi C3	Non	1	0	ATSEM Principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Agent spécialisé des écoles maternelles	Temps complet	Sociale	C	ATSEM principal de 2ème classe	ATSEM principal de 1ère classe	IB mini C2	IB maxi C3	Non	1	0	ATSEM Principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Agent spécialisé des écoles maternelles	Temps complet	Sociale	C	ATSEM principal de 2ème classe	ATSEM principal de 1ère classe	IB mini C2	IB maxi C3	Non	1	0	ATSEM Principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Agent spécialisé des écoles maternelles	Temps complet	Sociale	C	ATSEM principal de 2ème classe	ATSEM principal de 1ère classe	IB mini C2	IB maxi C3	Non	1	0	ATSEM Principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Agent spécialisé des écoles maternelles	Temps complet	Sociale	C	ATSEM principal de 2ème classe	ATSEM principal de 1ère classe	IB mini C2	IB maxi C3	Non	1	0	ATSEM Principal de 2ème classe	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Animateur	Temps complet	Animation	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint d'animation	Fonctionnaire
DIRECTION TECHNIQUE	Délégation du 6/11/2017	Directeur des services techniques	Temps complet	Technique	A	Ingénieur	Ingénieur principal	IB mini ingénieur	IB maxi Ingénieur principal	Oui	1	0	Ingénieur principal	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Assistante administrative et comptable du Pôle	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint administratif	Fonctionnaire
	Délégation du 17/12/2018	Assistant (e) administratif(ve)	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	0	1		
URBANISME	Délégation du 6/11/2017	Directeur service urbanisme	Temps complet	Technique/ Administrative	A	Rédacteur principal de 2ème classe/Technicien principal de 2ème classe	Ingénieur principal/Attaché principal	IB mini 2ème grade B	IB maxi Ingénieur principal Attaché principal	Oui	1	0	Ingénieur principal	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Adjoint au responsable-Instructeur du droit des sols	Temps complet	Technique/ Administrative	B/C	Rédacteur/Technicien	Rédacteur principal de 1ère classe/Technicien principal de 1ère classe	IB mini 1er grade B	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	Technicien principal de 1ère classe	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Instructeur du droit des sols	Temps complet	Technique/ Administrative	B/C	Adjoint administratif /adjoint technique	Rédacteur principal de 1ère classe/Technicien principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi 3ème grade B	Non	1	0	Adjoint administratif	Fonctionnaire
	Délégation du 6/11/2017	Chargé (e) d'accueil du service urbanisme	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Fonctionnaire

Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181218-2018171292-DE

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS COMMUNAUX

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS COMMUNAUX										TAB		Statut de l'agent qui occupe le poste	
Délibération portant création du poste	Emploi/Fonction /Poste	Durée hebdomadaire	Filière	Catégorie (s) correspondante(s)	Grades cibles mini	Grade cible maxi	IB de rémunération mini	IB de rémunération maxi	Recrutement article 3-3	Poste pourvus	Poste vacant	Grade actuel de l'intéressé	Statut de l'agent qui occupe le poste
Délibération du 6/11/2017	Gestionnaire administratif(ve) et comptable du Centre Technique	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique principal de 2ème classe	Fonctionnaire
Délibération du 6/11/2017	Responsable manifestations/bâtiments	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique principal de 2ème classe	Technicien	IB mini C2	IB maxi 1er grade B	Non	1	0	Agent de maîtrise principal	Fonctionnaire
Délibération du 6/11/2017	Coordinateur manifestations-PL	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique principal de 2ème classe	Agent de maîtrise	IB mini C2	IB maxi Agent de maîtrise	Non	1	0	Agent de maîtrise	Fonctionnaire
Délibération du 6/11/2017	Menuisier-coordonateur bâtiments	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Agent de maîtrise	IB mini C1	IB maxi Agent de maîtrise	Non	1	0	Adjoint technique principal de 2ème classe	Fonctionnaire
Délibération du 6/11/2017	Electricien-coordonateur bâtiments	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Agent de maîtrise	IB mini C1	IB maxi Agent de maîtrise	Non	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
Délibération du 6/11/2017	Peintre	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
Délibération du 6/11/2017	Plombier chauffagiste	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
Délibération du 6/11/2017	Responsable du service embellissement	Temps complet	Technique	B/C	Adjoint technique principal de 2ème classe	Technicien	IB mini C2	IB maxi 1er grade B	Non	1	0	Agent de maîtrise principal	Fonctionnaire
Délibération du 26/02/2018	Coordinateur équipe propreté	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	IB mini C1	IB maxi Agent de maîtrise	Non	1	0	Agent de maîtrise principal	Fonctionnaire
Délibération du 6/11/2017	Agent de propreté	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique principal de 1ère classe	Fonctionnaire
Délibération du 6/11/2017	Agent de propreté	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
Délibération du 6/11/2017	Agent de propreté	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique principal de 2ème classe	Fonctionnaire
Délibération du 6/11/2017	Agent de propreté	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique principal de 2ème classe	Fonctionnaire
Délibération du 6/11/2017	Agent de propreté	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique principal de 1ère classe	Fonctionnaire
Délibération du 26/02/2018	Jardinier-Adjoint au responsable	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	IB mini C1	IB maxi Agent de maîtrise	Non	1	0	Adjoint technique principal de 2ème classe	Fonctionnaire
Délibération du 6/11/2017	Jardinier	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	0	1		
Délibération du 6/11/2017	Jardinier	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
Délibération du 6/11/2017	Jardinier	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique principal de 2ème classe	Fonctionnaire
Délibération du 6/11/2017	Jardinier	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Agent de maîtrise principal	Fonctionnaire
Délibération du 6/11/2017	Jardinier	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique principal de 2ème classe	Fonctionnaire
Délibération du 6/11/2017	Jardinier	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique principal de 1ère classe	Fonctionnaire
Délibération du 6/11/2017	Jardinier	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
Délibération du 6/11/2017	Mécanicien	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	IB mini C1	IB maxi agent de maîtrise principal	Non	1	0	Agent de maîtrise principal	Fonctionnaire
Délibération du 17/12/2018	Directeur voirie/travaux	Temps complet	Technique	A/B	Technicien	Ingénieur	IB mini 1er grade B	IB maxi Ingénieur	Oui	1	0	Fonctions	contractuel art 3-2
Délibération du 6/11/2017	Agent de voirie-Chauffeur poids lourds-Chef d'équipe	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Agent de maîtrise principal	IB mini C1	IB maxi agent de maîtrise principal	Non	1	0	Agent de maîtrise principal	Fonctionnaire
Délibération du 6/11/2017	Agent de voirie-Chauffeur poids lourds	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Agent de maîtrise	Fonctionnaire
Délibération du 6/11/2017	Agent de voirie-Chauffeur poids lourds	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique principal de 1ère classe	Fonctionnaire
Délibération du 6/11/2017	Agent de voirie-Chauffeur poids lourds-Chef d'équipe	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Agent de maîtrise	IB mini C1	IB maxi Agent de maîtrise	Non	1	0	Adjoint technique principal de 1ère classe	Fonctionnaire
Délibération du 6/11/2017	Agent de voirie	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
Délibération du 6/11/2017	Agent de voirie	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique principal de 2ème classe	Fonctionnaire
Délibération du 6/11/2017	Agent de voirie	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique principal de 1ère classe	Fonctionnaire
Délibération du 6/11/2017	Maçon-Signalisation	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire
Délibération du 6/11/2017	Responsable des ports	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Agent de maîtrise	IB mini C1	IB maxi agent de maîtrise	Non	1	0	Adjoint technique principal de 1ère classe	Fonctionnaire
Délibération du 6/11/2017	Agent des ports-Iles Glénan	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Agent de maîtrise principal	Fonctionnaire
Délibération du 6/11/2017	Agent des ports	Temps complet	Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	IB mini C1	IB maxi C3	Non	1	0	Adjoint technique	Fonctionnaire

SERVICES TECHNIQUES

PORTS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2018**

N° 9.3.

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept décembre, à vingt heures et quatre minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 7 décembre 2018, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 20 h 04, s'est terminée à 21 h 32.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Frédérique BOESSE (procuration donnée à Liliane COQUIL), Christophe CLEMENT (procuration donnée à Mohamed RIHANI), Gildas CORNEC (procuration donnée à Bruno MERRIEN), Didier SANCEAU (procuration donnée à Hélène DE KERDREL) et Cathy KERLOCH.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION PARTIELLE DE PERSONNEL
COMMUNAUTAIRE DANS LE CADRE DU PROJET AME (AIRE MARINE
EDUCATIVE)**

Le Conseil Municipal,

Vu les articles 61 à 63 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ autorise le Maire à signer la convention à intervenir avec le vice-Président de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais pour la mise à disposition partielle, du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2020, d'un agent communautaire à hauteur de 15 à 20 % de son temps de travail annuel dans le cadre de l'accompagnement du projet AME.

↳ décide d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Fouesnant, le 18 décembre 2018

Le Maire,
Roger LE GOFF

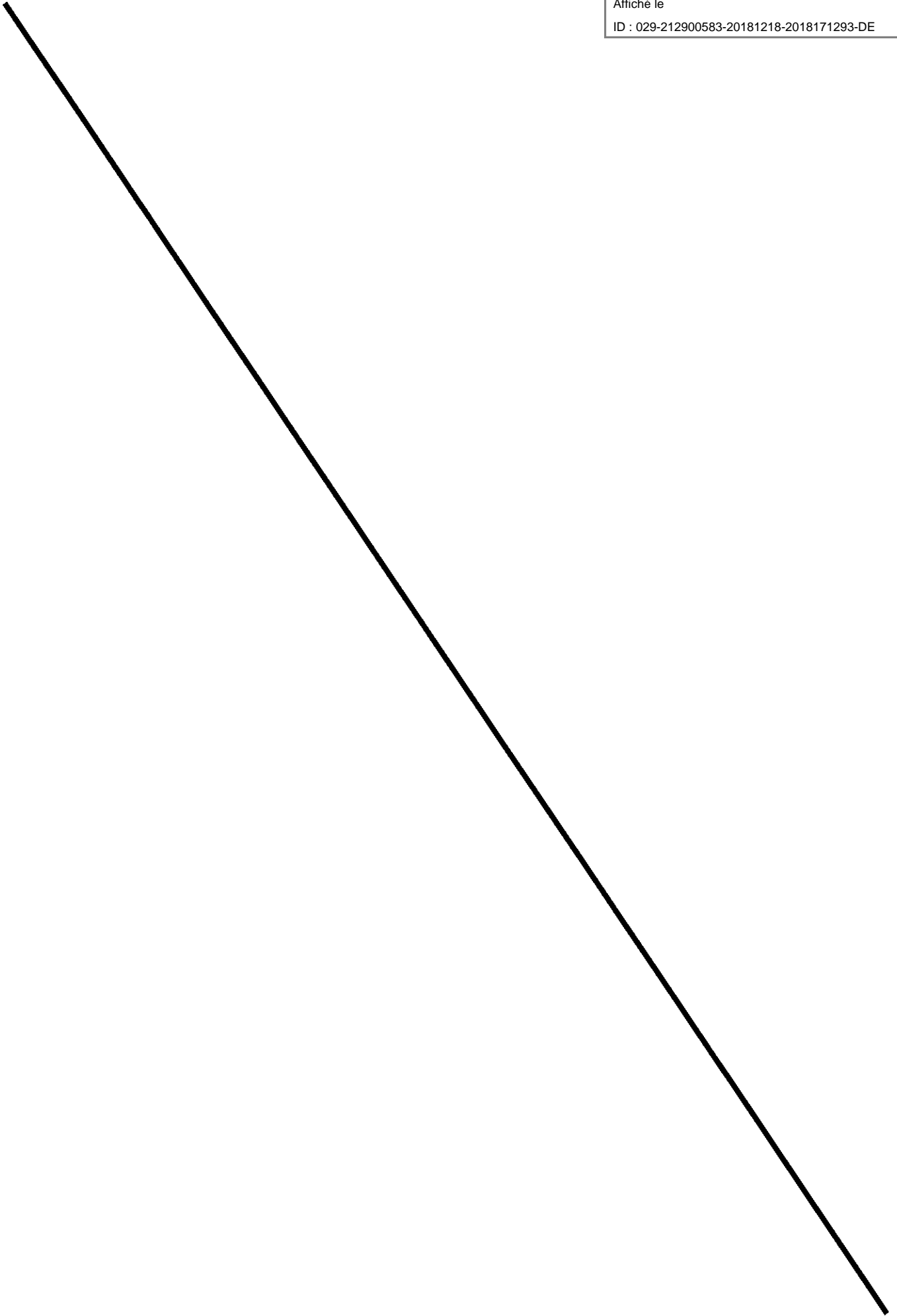


Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181218-2018171293-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2018**

Affiché le 19/12/2018

N° 9.4.

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept décembre, à vingt heures et quatre minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 7 décembre 2018, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 20 h 04, s'est terminée à 21 h 32.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Frédérique BOESSE (procuration donnée à Liliane COQUIL), Christophe CLEMENT (procuration donnée à Mohamed RIHANI), Gildas CORNEC (procuration donnée à Bruno MERRIEN), Didier SANCEAU (procuration donnée à Hélène DE KERDREL) et Cathy KERLOCH.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

**EVOLUTION DE L'OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME DE FOUESNANT-LES
GLENAN EN 1ERE CATEGORIE**

Le Conseil Municipal,

Vu la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré :

Vu l'évolution globale du cadre légal du tourisme et considérant la nécessité de renouveler le classement de l'Office de Tourisme afin de rendre ce dernier conforme aux exigences de la législation en sollicitant le classement en catégorie I ainsi que l'obtention de la marque « Qualité Tourisme »,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ la commune de Fouesnant-les Glénan, décide de solliciter auprès de la Préfecture du Finistère, le classement de l'Office de Tourisme de Fouesnant-les Glénan en catégorie I.

↳ autorise le Maire à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision, ainsi qu'à signer les documents à intervenir.

Fouesnant, le 18 décembre 2018

Le Maire,
Roger LE GOFF

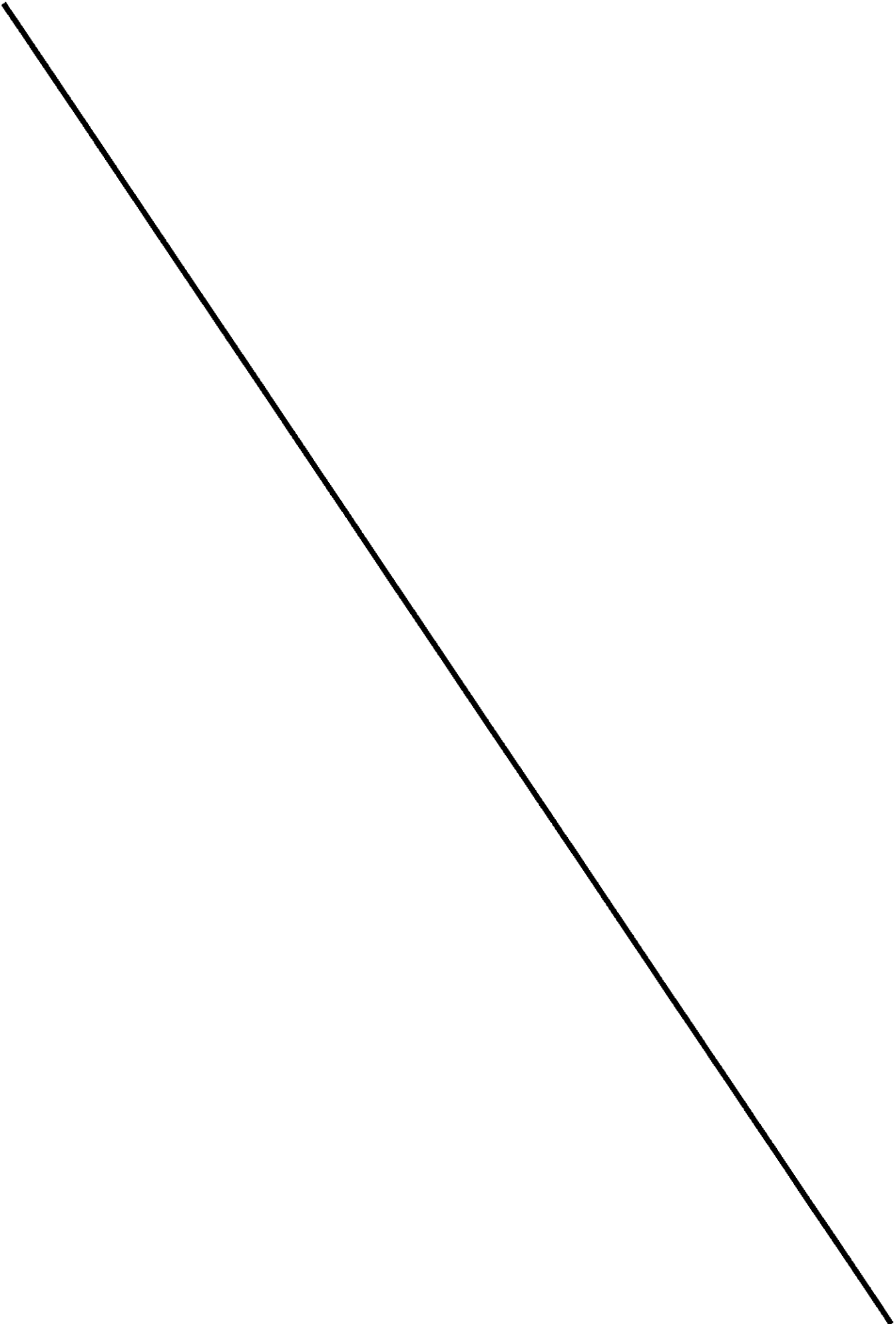


Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181218-2018171294-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2018**

Affiché le 19/12/2018

INFORMATION N°1A

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept décembre, à vingt heures et quatre minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 7 décembre 2018, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 20 h 04, s'est terminée à 21 h 32.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Frédérique BOESSE (procuration donnée à Liliane COQUIL), Christophe CLEMENT (procuration donnée à Mohamed RIHANI), Gildas CORNEC (procuration donnée à Bruno MERRIEN), Didier SANCEAU (procuration donnée à Hélène DE KERDREL) et Cathy KERLOCH.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

MISE A JOUR DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Le Conseil Municipal,

Vu la présentation du rapporteur :

↪ prend acte des informations relatives à la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde.

Fouesnant, le 18 décembre 2018

Le Maire,

Roger LE GOFF

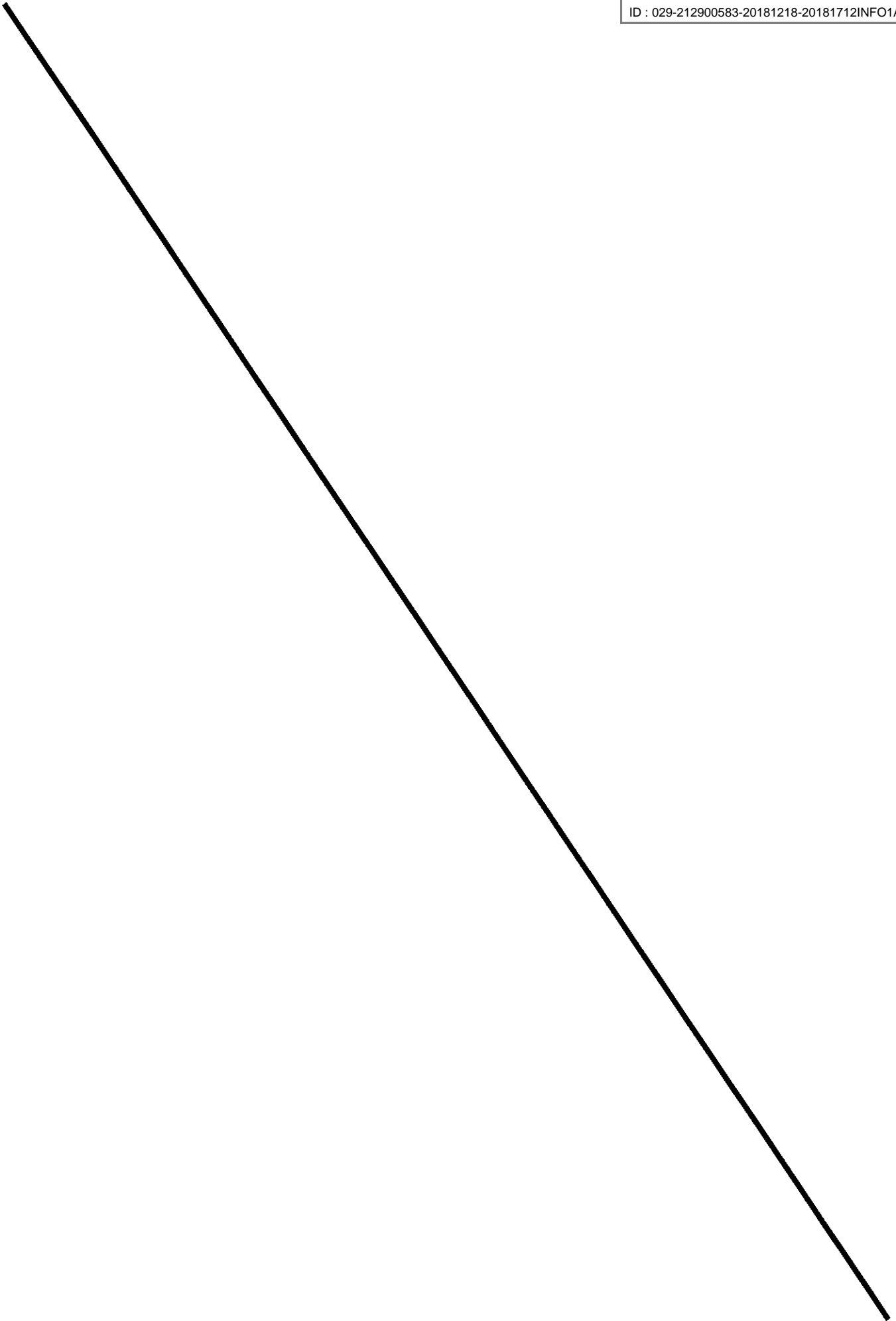


Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181218-20181712INFO1A-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2018**

Affiché le 19/12/2018

INFORMATION N°2A

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept décembre, à vingt heures et quatre minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 7 décembre 2018, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 20 h 04, s'est terminée à 21 h 32.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Frédérique BOESSE (procuration donnée à Liliane COQUIL), Christophe CLEMENT (procuration donnée à Mohamed RIHANI), Gildas CORNEC (procuration donnée à Bruno MERRIEN), Didier SANCEAU (procuration donnée à Hélène DE KERDREL) et Cathy KERLOCH.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

COMPTE RENDU DE LA DELEGATION DONNEE AU MAIRE (MARCHES PUBLICS EN PROCEDURE ADAPTEE ET APPEL D'OFFRES OUVERT DU 1ER OCTOBRE 2018 AU 26 NOVEMBRE 2018)

Le Conseil Municipal,

Vu la présentation du rapporteur :

- ☞ prend acte des informations relatives aux marchés publics en procédure adaptée et appel d'offres ouvert du 1^{er} octobre au 26 novembre 2018.

Fouesnant, le 18 décembre 2018

Le Maire,
Roger LE GOFF

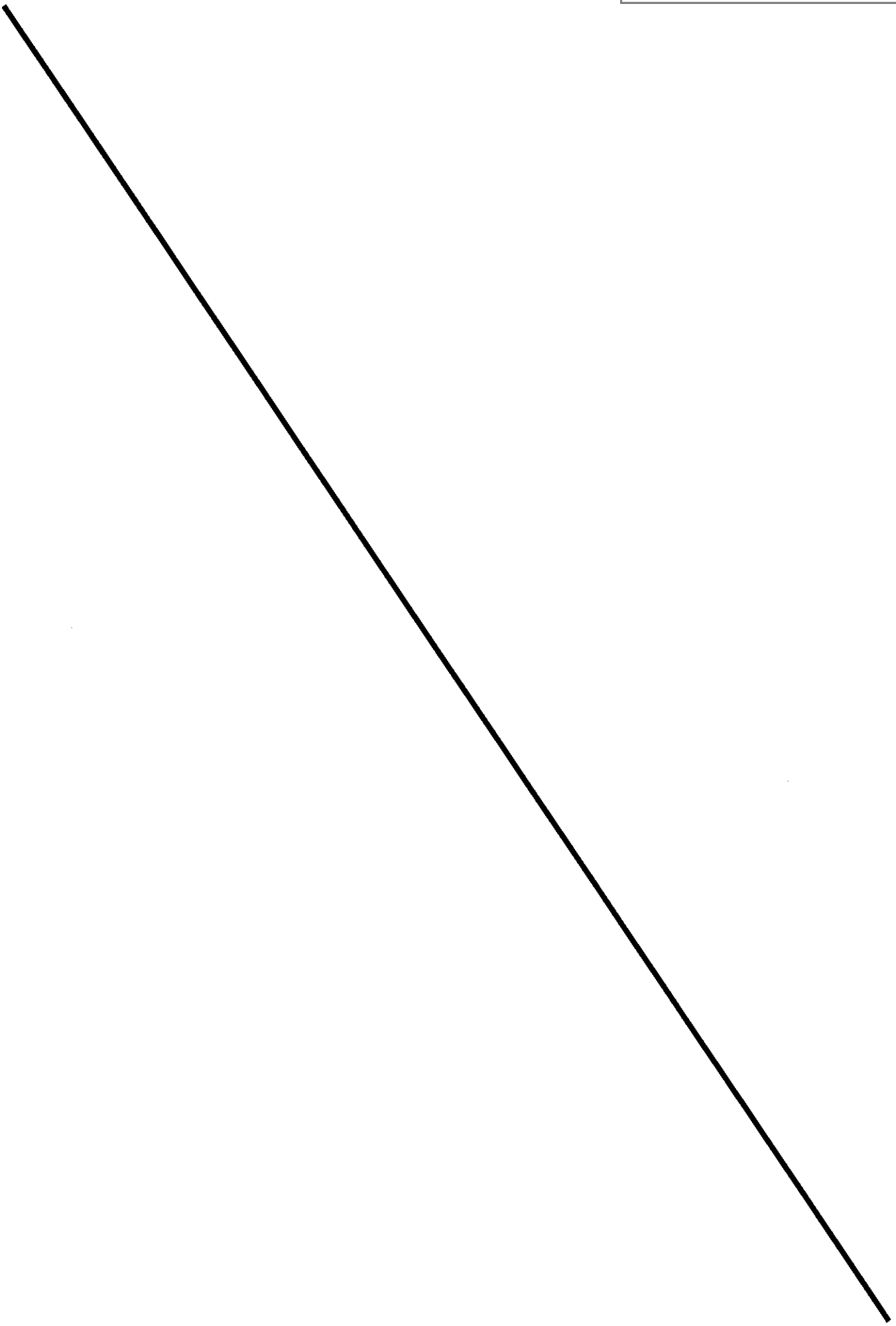


Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181218-20181712INFO2A-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2018**

Affiché le 19/12/2018

INFORMATION N°2B

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept décembre, à vingt heures et quatre minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 7 décembre 2018, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 20 h 04, s'est terminée à 21 h 32.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Frédérique BOESSE (procuration donnée à Liliane COQUIL), Christophe CLEMENT (procuration donnée à Mohamed RIHANI), Gildas CORNEC (procuration donnée à Bruno MERRIEN), Didier SANCEAU (procuration donnée à Hélène DE KERDREL) et Cathy KERLOCH.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

**COMPTE RENDU DE LA DELEGATION DONNEE AU MAIRE :
DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER**

Le Conseil Municipal,

Vu la présentation du rapporteur :

↪ prend acte des informations relatives aux déclarations d'intention d'aliéner.

Fouesnant, le 18 décembre 2018

Le Maire,
Roger LE GOFF

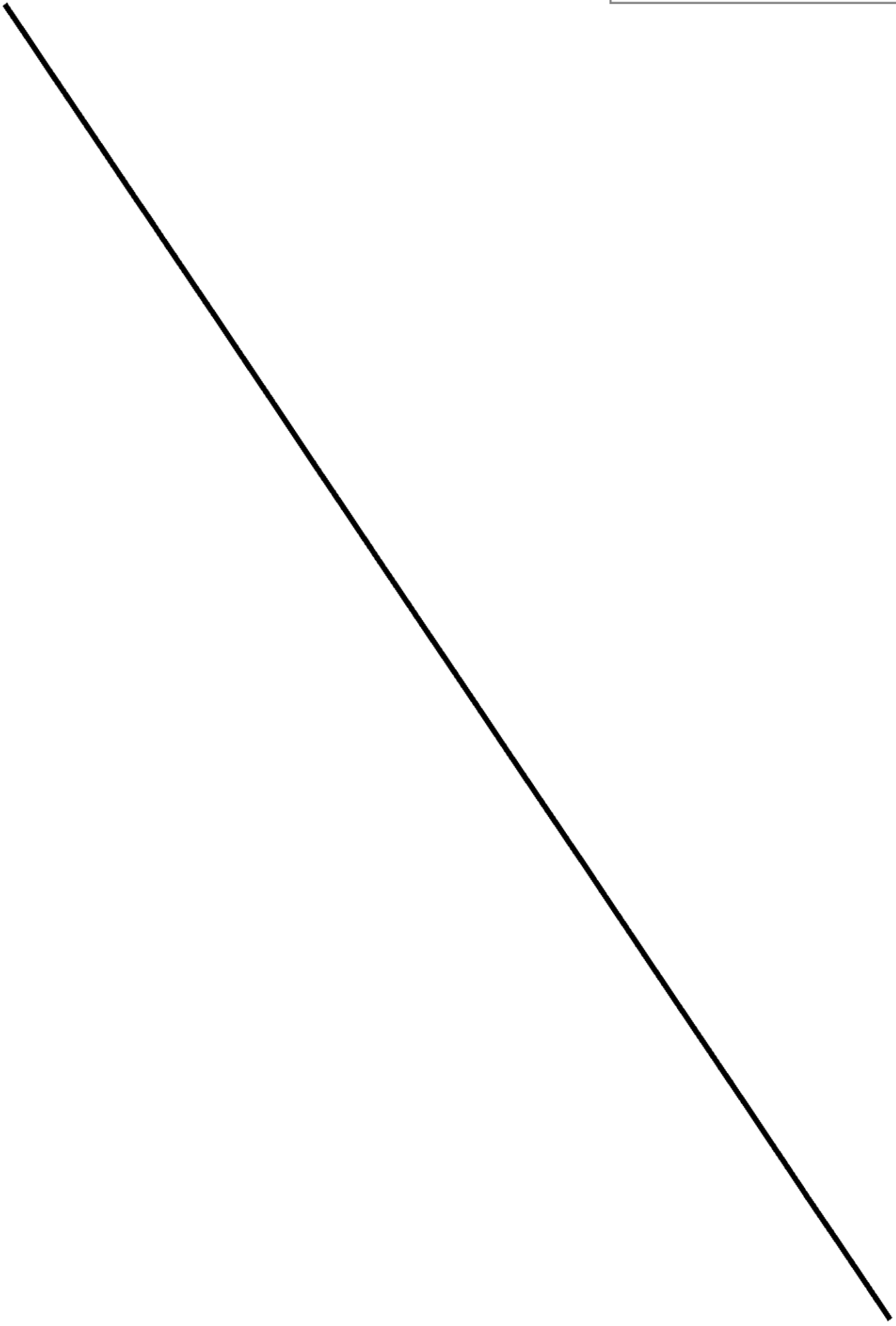


Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181218-20181712INFO2B-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2018
INFORMATION N°2C**

Affiché le 19/12/2018

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept décembre, à vingt heures et quatre minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 7 décembre 2018, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 20 h 04, s'est terminée à 21 h 32.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Frédérique BOESSE (procuration donnée à Liliane COQUIL), Christophe CLEMENT (procuration donnée à Mohamed RIHANI), Gildas CORNEC (procuration donnée à Bruno MERRIEN), Didier SANCEAU (procuration donnée à Hélène DE KERDREL) et Cathy KERLOCH.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

COMPTE RENDU DE LA DELEGATION DONNEE AU MAIRE : ACTIONS EN JUSTICE

Le Conseil Municipal,

Vu la présentation du rapporteur :

↳ prend acte des informations relatives aux actions en justice.

Fouesnant, le 18 décembre 2018

Le Maire,

Roger LE GOFF



Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 029-212900583-20181218-20181712INFO2C-DE

